

La Voix de l'Est

COMMISSION
CHARBONNEAU
LALONDE ADMET
AVOIR «VOLÉ
LES DENIERS
PUBLICS» PAGE 11



Marika
Desrochers

FORCÉE DE PAYER POUR DE LA PUBLICITÉ
INTERNET DONT ELLE NE VOULAIT PAS

FRAUDÉE À RÉPÉTITION

PAGE 3

PHOTO ALAIN DION



1

5

PAGE 23



PHOTO LE DROIT

PRIX RIDEAU
LA MAISON DE
LA CULTURE ET
LE FESTIVAL DE
LA CHANSON
EN NOMINATION

PAGE 6

À lire aujourd'hui
Édition spéciale

MA SANTÉ EN MAINS!

8 pages

3112336

L'équipe **Béliveau**

Jason Béliveau Natalie Bernier Renaud Béliveau
Courtiers immobiliers

Cell.: 450 525-2977 Cell.: 450 525-5323 Cell.: 450 777-6743

450 378-4120

RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière



412 ST-VIAEUR EST, GRANBY
4 CAC, PRESQUE TOUTE REFAITE À NEUF
MLS 10137658 • 199 900 \$



2175 DU LAC OUEST, ROXTON POND
1 GRANDE CAC, TERRAIN 8 990 PI CA
MLS 8693196 • 125 000 \$



ZONÉ RÉSIDENTIEL/COMMERCIAL, 4 CAC
4, BOUL. LECLERC EST, GRANBY
MLS 8761383 • 209 000 \$



2 MAISONS, 4 CAC, PRÈS DU LAC
734-738, 9^e RUE, ROXTON POND
MLS 8575425 • 129 000 \$

Résidentiel • Commercial • Agricole

INVASION DE DOMICILE À ROXTON POND

Quatre hommes arrêtés

KARINE
BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Quatre hommes suspects d'avoir commis une invasion de domicile à Roxton Pond, à la mi-janvier, ont été arrêtés. Ils font maintenant face à la justice pour avoir présumément séquestré et aspergé de poivre de Cayenne l'occupant des lieux.

Rappelons que les agresseurs se sont présentés sur la propriété agricole de leur victime, chemin Carey, tôt le matin du 14 janvier. Dès que le quadragénaire a ouvert sa première porte d'entrée, il a été aspergé à travers la moustiquaire.

Les assaillants sont ensuite entrés chez lui et l'ont attaché. Il a fallu plus de deux heures à la victime avant de parvenir à se défaire de ses liens pour alerter les policiers. L'homme n'a pas été blessé.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Quatre hommes font maintenant face à la justice en lien avec l'invasion de domicile perpétrée dans cette résidence du chemin Carey à Roxton Pond, à la mi-janvier.

Le mobile de l'agression pourrait être le vol.

Une vaste investigation menée par

les enquêteurs du poste de la Sûreté du Québec en Haute-Yamaska et par l'équipe des enquêtes régionales

de Cowansville s'est alors amorcée. L'enquête a évolué rapidement, indique l'agente Aurélie Guindon,

porte-parole de la SQ en Estrie.

Moins de deux semaines après les faits, les policiers ont arrêté deux Roxtonnais. Michel Giard, âgé de 27 ans, et Alexandre St-Onge, 21 ans, ont été formellement accusés, le 24 janvier, d'introduction par effraction, séquestration et voies de fait armées. St-Onge est aussi inculpé de possession d'une arme prohibée, soit du poivre de Cayenne.

Les deux hommes sont incarcérés depuis leur comparution. Ils doivent se présenter à nouveau devant le magistrat, le 4 février, pour y subir leur enquête sur remise en liberté.

L'enquête policière ne s'est pas arrêtée là. Les agents ont arrêté deux autres suspects, mardi, en lien avec cette affaire: William Wickham Wheeler, 34 ans de Granby et Danny Coulombe, 38 ans de Roxton Pond. Ils ont été formellement accusés, hier après-midi, au palais de justice de Granby. Ils font face à des accusations d'introduction par effraction, séquestration, voies de fait armées et possession illégale de poivre de Cayenne.

AFFAISSEMENT DE TERRAIN À L'ÉPIPHANIE

Les recherches se poursuivront jour et nuit

DAVID SANTERRE ET ÉMILIE BILODEAU

La Presse

Les recherches se poursuivront jour et nuit afin de retrouver les deux travailleurs qui ont été emportés par un glissement de terrain dans la carrière Maskimo, à L'Épiphanie.

« Ce sera jour et nuit jusqu'à ce qu'on les retrouve, à moins que nous ne devions arrêter pour cause d'instabilité du sol ou pour la sécurité des secouristes », a affirmé Bruno Marier, porte-parole du Service des incendies de Repentigny.

Après presque quarante heures de vaines recherches, les sauveteurs gardaient quand même espoir de retrouver vivants Daniel Brisebois et Marie-Claude Laporte, les deux camionneurs qui ont disparu sous terre. Une soixantaine de personnes, un maître-chien, de la machinerie lourde et d'immenses projecteurs ont été descendus dans l'immense cratère. Un campement a même été érigé sur l'un des paliers de la carrière et les travailleurs ont tous été équipés d'appareils radars advenant un autre glissement de terrain.

Le ministre de la Sécurité publique s'est d'ailleurs rendu sur place pour soutenir les sauveteurs et les familles des victimes, « qui vivent des moments d'angoisse absolument terribles ». Stéphane Bergeron a affirmé qu'il fallait concentrer les efforts sur les recherches, et que les réponses sur ce qui a provoqué l'affaissement viendraient plus tard, au moment où s'amorcera l'enquête de la Commission de la sécurité et de la santé du travail (CSST). « Ce qui est urgent, c'est de retrouver les disparus », a-t-il souligné.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Les recherches se poursuivaient en début de soirée, hier, afin de retrouver les deux travailleurs qui ont été emportés par un glissement de terrain dans la carrière Maskimo, à L'Épiphanie.

Opération délicate

En après-midi hier, une immense grue a permis de descendre de la machinerie dans la carrière Maskimo. Grâce à cet engin pouvant soulever une charge de 250 tonnes, deux pelles mécaniques seront accessibles. Les travailleurs ont ensuite été amenés deux par deux, dans une nacelle, vers le fond de la carrière.

L'opération était extrêmement délicate. L'immense bras de la grue a dû passer à quelques centimètres d'une ligne électrique. Par mesure préventive, l'électricité a été coupée dans le secteur et plusieurs équipes d'Hydro-Québec ont surveillé les travaux.

En matinée, des maîtres-chiens et autres secouristes ont ratissé une partie de l'éboulis. Un chien pisteur a fortement réagi à un endroit précis de la coulée, mais des vérifications

n'ont donné aucun résultat.

Des questions sans réponses

Il semble que les deux camions et la pelle mécanique se trouvaient près d'un amas de gravier et d'argile. Ils s'affairaient au décapage du sol, une opération qui consiste à agrandir la carrière.

« On ne sait pas pourquoi, mais le sol s'est affaissé et le tas est parti vers la carrière. Ça a emporté les trois machines. Pourtant, il était loin du bord. L'endroit avait été inspecté par six ingénieurs, ça avait été fait dans les règles de l'art. On ne comprend pas. Je connaissais Daniel depuis 15 ans. On est tous sous le choc, ici », a dit un employé d'Excavation Georges Allard, pour qui travaillait Daniel Brisebois. La firme avait régulièrement des contrats de sous-traitance à la carrière.

Mardi, les secouristes ont réussi à atteindre la cabine du camion de M. Brisebois, mais elle était vide, ce qui laisse croire qu'il a été éjecté au cours de sa descente infernale de près de 100 m.

Le camion de M^{me} Laporte est complètement enseveli; on ne sait même pas où il se trouve.

« Si je pense avec ma tête, non, elle ne peut pas être encore en vie... Mais l'espoir dans mon cœur me dit que comme c'est une fille forte, il y a des chances », a déclaré à *La Presse* une bonne amie de M^{me} Laporte, France Poirier. « Elle respire la joie de vivre. Elle venait de commencer son métier de camionneur, ça faisait à peine un an. Elle disait que c'était super le fun, un milieu de gars. Elle aimait ça. »

Avec la collaboration de Karine Bastien

» EN BREF

Des conducteurs dans le décor

GRANBY (KB) — Quelques conducteurs ont été surpris par la chaussée glacée, hier matin, dans le 11^e rang à Granby. Au moins quatre conducteurs ont dérapé et effectué une sortie de route, entre 8 h et 9 h, ont fait savoir les policiers. Fort heureusement, on ne rapporte aucun blessé.

Un incendie mène au pot aux roses

BEDFORD (KB) — Un début d'incendie dans un appartement de Bedford a permis de découvrir une plantation de cannabis. Les pompiers ont été appelés à intervenir au 139 de la rue Principale, vers 3 h 30, dans la nuit de mardi à hier. En arrivant sur place, ils ont constaté qu'un incendie avait pris naissance dans un des logements. En réalisant leur tournée d'inspection dans l'immeuble, ils ont découvert quelques plants de marijuana dans un autre appartement. Les policiers ont ensuite procédé à la saisie de moins d'une dizaine de plants. La culture illicite n'est pas en cause dans l'incendie d'origine accidentelle, confirme la Sûreté du Québec.

FRAUDE PAR TÉLÉMARKETING

Une commerçante flouée de 10 000 \$

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca



avec le fournisseur si un commerce reçoit à l'improviste des fournitures ou un répertoire qu'il n'a pas commandé. « Avisez-le que vous refusez d'accepter les marchandises, que vous ne les paierez pas et que vous voulez qu'il les reprenne à ses frais. »

Entente

GRANBY — Les petites et moyennes entreprises sont des cibles prisées des fraudeurs par téléphone. Une commerçante de Granby l'a appris à ses dépens.

Propriétaire de la boutique de vente de pièces et de réparation d'électroménagers Lamoureux et frères, Marika Desrochers reçoit depuis six ans des appels de compagnies l'informant qu'elle doit acquitter des factures liées à l'inscription de son commerce à un répertoire en ligne.

Au bout du fil, les préposés sont « courtois, mais insistants », indique M^{me} Desrochers. « Je disais non, mais ils argumentaient, me disaient que j'avais un contrat et qu'il n'était pas terminé. Ça dure depuis 2006. »

Trois compagnies, qu'elle soupçonne d'être la même, lui exigeaient chaque fois environ 400 \$. Elle finissait toujours par payer les montants réclamés. En six ans, la commerçante dit s'être fait flouer de 10 000 \$.

En retour, elle recevait une copie du présumé répertoire sur CD. M^{me} Desrochers admet ne pas avoir vérifié si les sites internet existaient bel et bien. *La Voix de l'Est* ne les a pas trouvés non plus.

Cependant, l'une de ces entreprises, Mega Byte Information, fait l'objet d'accusations de fraude par télémarketing déposées en 2011 par le Bureau de la concurrence du Canada. Avec d'autres firmes appartenant au même propriétaire, lui aussi accusé, elle aurait soutiré 172 millions \$ à au moins 3600 entreprises, réparties dans plusieurs pays, depuis dix ans.

« J'ai été naïve »

Lors de son dernier entretien avec un préposé de l'une de ces compagnies, lundi, M^{me} Desrochers a décidé que c'était assez. « Je me suis dit : il faut que ça arrête. Je n'ai plus l'intention de payer. » Elle ajoute : « je suis déçue de m'être fait avoir si facilement. J'ai été naïve, c'est aussi simple que ça. »

Son cas n'est pas isolé. La fraude téléphonique, en particulier celle visant les PME, fait des milliers de victimes par année au pays, selon le Centre antifraude du Canada.

« Chaque année, des milliers d'entreprises se font duper et achètent du toner pour photocopieur ou télécopieur, des fournitures de bureau ou des répertoires "bon marché" par téléphone, mentionne le site internet de l'organisme gouvernemental. Les vendeurs précisent qu'il s'agit d'une "offre spéciale" ou que "le prix va bientôt augmenter" et que vous devez commander le jour même. » Mais quand la facture arrive, le prix peut être de 50% à 300% plus cher qu'à l'ordinaire.

Le Centre antifraude recommande de communiquer immédiatement

D'un point de vue légal, difficile de poursuivre ces entreprises. Si le propriétaire ou un employé d'un commerce donne son accord au téléphone à un présumé fournisseur, cela devient une entente en bonne et due forme, selon le Code civil. « C'est ça qui est problématique », dit Guy Rousseau, porte-parole de la police de Granby.

M. Rousseau recommande aux entreprises d'être prudentes, car ce type de fraude est fréquent. « Si on ne connaît pas les gens avec qui on fait affaire, vaut mieux les rencontrer en personne. » Toujours bon, ajoute-t-il, de se créer un réseau de contacts et « d'ouvrir l'œil ».

« Si c'est trop beau pour être vrai, ce n'est probablement pas vrai », dit le porte-parole. L'entreprise Mega Byte Information n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*.

QUELQUES TYPES DE FRAUDE

1) Une « société d'études de marché » vous appelle et vous demande la marque et le modèle de votre équipement de bureau. Ne donnez pas cette information par téléphone. Votre fournisseur agréé a déjà ces renseignements dans ses dossiers. Ce genre d'appel, caractéristique d'une prise de contact, sera suivi d'un baratin publicitaire.

2) On vous appelle pour vous proposer une bonne affaire concernant du toner, des cartouches, du papier ou d'autres fournitures de bureau, mais vous devez agir immédiatement pour profiter du prix spécial. N'achetez rien par téléphone. Demandez le nom de l'entreprise, le nom de l'appelant et un numéro de téléphone, afin de pouvoir rappeler et confirmer qu'il s'agit d'un fournisseur légitime de fournitures de bureau.

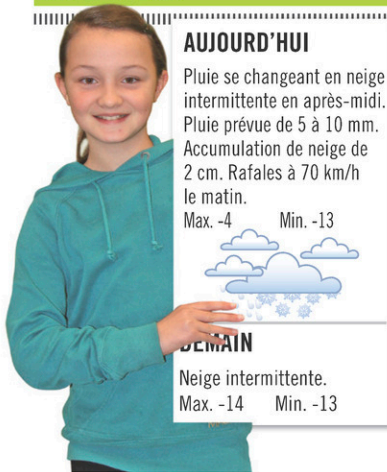
3) Vous recevez à l'improviste des fournitures ou un répertoire que vous n'avez pas commandés. Communiquez immédiatement avec le fournisseur. Avisez-le que vous refusez d'accepter les marchandises, que vous ne les paierez pas et que vous voulez qu'il reprenne ses marchandises à ses frais. Veillez à ce que tout votre personnel soit conscient de ces stratagèmes et sache comment réagir.

source : Centre antifraude du Canada



« Je suis déçue de m'être fait avoir si facilement, dit Marika Desrochers. J'ai été naïve, c'est aussi simple que ça. »

PHOTO ALAIN DION



AUJOURD'HUI

Pluie se changeant en neige intermittente en après-midi. Pluie prévue de 5 à 10 mm. Accumulation de neige de 2 cm. Rafales à 70 km/h le matin.

Max. -4 Min. -13



DEMAIN

Neige intermittente. Max. -14 Min. -13

Annie, 11 ans, patinage

SOMMAIRE

À ne pas répéter.....	14
Arts et culture.....	6
Débats.....	10
Horoscope.....	15
Loterie.....	12
Jeux.....	18
Nécrologie.....	17
Petites annonces.....	16
Sports.....	19

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est 76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les Petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 667

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité 450-777-7221
Petites annonces 450-375-2195

INTERNET
Rédaction redaction@lavoixdelest.ca
Publicité publicite@lavoixdelest.ca
Annonces classées classees@lavoixdelest.ca

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) Livraison

par camelot 4,17 \$
par motorisé 4,59 \$



Mathieu Beaudry, producteur de pleurotes

Le Granbyen reçoit 10 000 \$ pour pousser plus loin son entreprise

ISABEL
AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'agriculture ne se limite pas qu'à la production laitière et porcine. Certains choisissent de faire les choses autrement. Comme Mathieu Beaudry, qui s'est lancé dans la production d'asperges et de champignons pleurotes.

Issu d'une famille d'agriculteurs, le Granbyen a d'abord fait ses classes en gestion et exploitation d'entreprise agricole, avant d'obtenir son baccalauréat en agronomie. Cet entrepreneur dans l'âme a d'abord démarré la culture printanière des asperges il y a 12 ans, puis a ajouté les pleurotes, il y a cinq ans.

« Je me cherchais une occupation à l'année. Et ça m'occupe ! », a confié en souriant le jeune maraîcher de 33 ans, hier matin, lors de la remise de la Bourse d'accompagnement à la relève agricole de la Haute-Yamaska, dont il est le récipiendaire 2013. Pour lui et son entreprise, Produits Mathy, cela se traduit par un chèque de 10 000 \$.

Cette bourse est remise depuis trois ans à un agriculteur ou une agricultrice de 18 à 35 ans pour le ou la soutenir dans son projet d'affaires. Plusieurs partenaires financiers y participent, dont le CLD Haute-Yamaska.

Mathieu Beaudry compte s'en servir pour obtenir de précieux services-conseils. Au Québec, dit-il, cette expertise est limitée. « Les champignons sont des cultures où la gestion de l'environnement de production doit être méticuleusement contrôlée pour assurer une constance et un rendement maximal. Sans quoi il est difficile de développer un marché et de rentabiliser son travail. La bourse me sera d'une grande aide pour poursuivre ma recherche d'expertise et d'accompagnement », a-t-il déclaré.



PHOTOS ALAIN DION

Le propriétaire des Produits Mathy, Mathieu Beaudry, cultive des pleurotes depuis cinq ans. Il a reçu, hier, la Bourse d'accompagnement à la relève agricole de la Haute-Yamaska 2013.

Car Mathieu Beaudry l'avoue: il ne s'imaginait pas que la charge de travail serait lourde à ce point. Il a d'ailleurs rappelé ses toutes premières expériences « sur une tank à l'huile avec un feu de bois en dessous ». « Les deux premières années d'essais ont été catastrophiques. Mais j'étais convaincu que ça fonctionnerait », ajoute-t-il.

Dès le début, ses plus grands défis ont été de s'approvisionner en semence de qualité, mais aussi de contrôler la contamination, en raison notamment de l'humidité du milieu. Après maintes tentatives, la pasteurisation du substrat (la matière dans laquelle poussent les champignons) à la vapeur s'est avérée la meilleure solution.

Pas la voie facile

Présents sur place, ses parents ont confirmé que leur fils n'avait pas emprunté la voie facile. « Quand ce n'est pas de la production traditionnelle, ce n'est pas évident, car il y a peu d'expertise dans le domaine. C'est son rêve; il travaille fort », ont-ils témoigné.

Dans ses installations de 4000 pieds carrés construites sur la ferme familiale, il produit chaque semaine entre 300 et 400 sacs de plastique d'où émergent les champignons. Un cycle complet de production s'échelonne sur six semaines.

Près de 80% de sa production de pleurotes se retrouvent dans les restaurants montréalais. Le grand

chef Jérôme Ferrer en serait particulièrement friand... Le commerce de détail compte pour beaucoup moins, avec une distribution limitée principalement aux Métro Plouffe de la région et aux marchés de solidarité de Cowansville et Waterloo. Pour l'instant du moins, car Mathieu Beaudry entrevoit un beau potentiel de développement dans la vente de petits formats au détail.

Après plus de 300 000 \$ d'investissements et d'innombrables heures, Mathieu Beaudry commence à récolter les fruits de sa ténacité. « La fin 2010 et 2011 nous ont convaincus que c'était possible, 2012 a été une bonne année et 2013 semble prometteuse ! »

» EN BREF

Grands prix du tourisme: des finalistes d'ici

GRANBY (MFL) — La région sera bien représentée aux Grands Prix du tourisme Desjardins des Cantons-de-l'Est, le 7 mars prochain, au Théâtre Granada, à Sherbrooke. Six entreprises et organismes de la grande région de Granby figurent parmi les 23 finalistes, annoncés hier en conférence de presse. Il s'agit de l'Auberge et Spa West Brome, Au Diable Vert - station de montagne, Commerce et tourisme Granby et région,

le Festival international de la chanson de Granby, le St-Martin Bromont ainsi que le Verger Champêtre. Le repas sera concocté par trois chefs d'ici, soit Moreno Tomei du Pub MacIntosh à Granby et à Bromont, Martin Gagnon de l'Atelier Archibald de Granby et Jacques Poulin, chef exécutif au Domaine Château Bromont. La présidence de Tourisme Cantons-de-l'Est est par ailleurs assumée par la directrice générale du Zoo de Granby, Joanne Lalumière. La soirée se déroulera sous le thème « L'émotion au cœur de l'innovation ».

» À PROPOS

► La publicité d'Hydro-Québec parue en première page de notre édition du 22 janvier aurait dû porter la mention « Publicité ». Nos excuses.

► La publicité d'un produit naturel en vente chez Jean Coutu parue en page 11 de notre édition du 17 janvier aurait dû porter la mention « Publicité ». Nos excuses.

Plus qu'un conseiller...
Yves Paquette ...un ami
Courtier immobilier
BUR.: 450 378-4120
CELL.: 450 775-9940
Estimation gratuite
Un seul appel suffit
Visitez mes propriétés!
yvespaquette.com
RE/MAX Professionnel inc.
Agence Immobilière

L'unique marché en région

MARCHE Du Village

Fruiterie



FRAISES 2LB
Produit importé

1 99 \$



Champignons chopine
Produit d'Ontario

99 ¢



Carottes – sac de 5 lb
Produit du Québec

1 99 \$



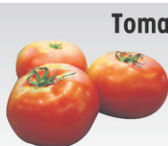
Prunes
Produit du Chili

1 99 \$
/lb



Pêches et nectarines
Produits importés

1 99 \$
/lb



Tomates rouges de serre
Produit du Mexique

99 ¢
/lb



Jus Orange Maison Premium - 1,75 L

1 99 \$

Bière

À l'achat d'une caisse de 24 bouteilles de Bud Light, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES DEUX CASQUES DE FOOTBALL



SOYEZ PRÊT POUR LE SUPER BOWL, COMMANDEZ VOTRE PIZZA ET VOS AILES DE POULET
450 293-6115



Spécialités



Pâté mexicain 8 po maison
Surgelé

1 \$/rabais



Fromage Petit St-Paulin – 125 g

4 99 \$



Fromage Portneuf La Rumeur

8 99 \$
/lb



Fromage Chèvre des neiges – 125 g
Au choix

2 99 \$



Fromage suisse St-Guillaume

7 99 \$
/lb



Lasagne maison 800 g – Au choix
Surgelée

1 \$/rabais

SAUCE À SPAGHETTI À LA VIANDE MAISON
1 litre

1 \$ de rabais

Épicerie



Gâteaux Vachon Ah! Caramel ou Demi-lune
6 ou 12 unités

2/5 50 \$



Sauce St-Hubert
398 ml – Au choix

3/4 98 \$



Pain ménage Gadoua
675 g – Au choix

Prix en magasin



Salsa Tostitos
430 ml – Au choix

2 99 \$
ch.



Fromage Black Diamond
300 g – Au choix

3 49 \$
ch.



Croustilles Yum Yum
350 g – Au choix

2/5 \$



Bâtonnets de mozzarella St-Hubert
510 g - Surgelés

7 49 \$

Pepsi & 7Up (incluant diète et saveurs) – 2 litres
+ taxes et dépôt

4/5 \$

BOISSON ÉNERGISANTE ROCKSTAR
12 X 473 ML – AU CHOIX
+ taxes et dépôt



16 99 \$

SPÉCIAUX VALIDES

Jeu 31

Ven 1er

Sam 2

Dim 3

Lun 4

Mer 5

Jeu 6

FÉVRIER 2013



SEULEMENT AU

98, route 235, ANGE-GARDIEN 450 293-6115
(autoroute 10 sortie 55) • www.marcheduvillage.com



Jamais trop tôt permet à de jeunes auteurs-compositeurs de voir leurs textes mis en musique par d'anciens participants du festival avant d'être interprétés par d'autres jeunes.

PRIX RIDEAU 2013

Le Festival de la chanson et la Maison de la culture en nomination

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Festival de la chanson de Granby et la Maison de la culture de Waterloo sont en nomination en vue de la remise des Prix RIDEAU 2013.

RIDEAU, c'est le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, qui regroupe quelque 160 organismes de diffusion à travers la francophonie canadienne. Et les Prix RIDEAU sont remis annuellement « à des artistes et artisans des arts de la scène qui font preuve de créativité et d'originalité afin de permettre que le spectacle circule en tournée et que, de cette façon, l'artiste rencontre son public », pour reprendre les propres mots de la très crédible organisation.

Le Festival de la chanson est en nomination dans la catégorie Partenariat pour *Jamais trop tôt*, ce concept qui permet à de jeunes auteurs-compositeurs de voir leurs textes mis en musique par d'anciens participants du festival avant d'être interprétés par d'autres jeunes. Le festival compte plusieurs partenaires dans *Jamais trop tôt*, notamment la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Secondaire en spectacle et d'autres concours dédiés à la chanson.

Quant à la Maison de la culture, elle est en nomination dans la catégorie Initiative, qui souligne « l'audace, l'ingéniosité et l'excellence de la direction artistique d'un diffuseur ». La salle avait aussi été mise en nomination l'an dernier.



PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
« Ça reconnaît nos efforts », dit Érick-Louis Champagne, directeur de la Maison de la culture de Waterloo.

« Monter le dossier pour RIDEAU a été mon tout premier mandat à mon arrivée à la Maison de la culture, souligne Érick-Louis Champagne, directeur de l'endroit depuis la fin novembre. Une nouvelle comme celle-là nous confirme à nouveau que nous sommes sur la bonne voie. Ça reconnaît les efforts que nous déployons et ça ajoute encore un peu plus de crédibilité à notre enseigne. »

Champagne a bien sûr communiqué la bonne nouvelle à Kathia Guénard, qui est aujourd'hui directrice de la programmation au Petit Champlain de Québec après avoir accompli un travail colossal à Waterloo.



« *Jamais trop tôt* est un concept qui nous tient à cœur », souligne Pierre Fortier, directeur général du Festival de la chanson.

« Kathia et moi, ça fait deux jours qu'on s'envoie des courriels! Elle a fait tellement pour la Maison de la culture... »

En entrevue au *Soleil* de Québec, M^{me} Guénard n'a d'ailleurs pas caché sa joie.

« Ça va boucler la boucle, a-t-elle dit. En 2012, on a inauguré une nouvelle salle, on a fait plein de choses. C'a été une très grosse année! »

Quant au directeur général du Festival de la chanson, Pierre Fortier, il s'est réjoui du fait que *Jamais trop tôt* soit ainsi mis en lumière.

« C'est un concept qui nous tient très à cœur, a-t-il expliqué. En travaillant au développement de la

chanson francophone, j'ai compris une chose: si on veut intéresser les jeunes à notre chanson, il faut les faire participer, véritablement les embarquer avec nous. L'an dernier, j'ai vu des jeunes et des parents pleurer au Palace pendant le spectacle. *Jamais trop tôt* apporte quelque chose, c'est clair. »

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, les gens du Festival de la chanson ont aussi appris hier qu'ils étaient en nomination aux Grands Prix du tourisme des Cantons-de-l'Est.

Les gagnants des Prix RIDEAU seront annoncés le 21 février lors d'une soirée qui se tiendra au Capitole de Québec.

La bande dessinée *Pyongyang* de Guy Delisle adaptée au cinéma

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE)

— La bande dessinée *Pyongyang* du Québécois Guy Delisle ferait l'objet d'une adaptation au cinéma, selon ce que rapportait le site Indiewire, hier.

Le réalisateur Gore Verbinski, l'homme derrière trois *Pirates des Caraïbes* et le film *Rango*, en serait aux commandes pour le compte de New Regency.

Steve Conrad, qui a écrit le scénario de *The Weather Man* de Gore Verbinski, assurerait l'adaptation, font aussi état d'autres sites, dont le magazine *Première*.

Pyongyang relate le récit du voyage de Guy Delisle en Corée du Nord pour travailler sur une série d'animation. Au cours de son périple, il est accusé d'espionnage par les autorités.

De par ses expériences vécues dans ce pays et ses réflexions, il y met en lumière les contradictions de la Corée du Nord.

Guy Delisle est présentement au Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, en France. Le bédéiste établi en France depuis plusieurs années y avait remporté l'an dernier, le Fauve d'or, la plus haute distinction, pour son album *Chroniques de Jérusalem*.

Guy Delisle avait passé un an dans la Ville-Sainte avec sa conjointe Nadège, en mission pour Médecins sans frontières, et ses deux enfants.

Les producteurs de *Rebelle* souhaitent voir la jeune Rachel Mwanza aux Oscar

TORONTO (LA PRESSE CANADIENNE)

— Des efforts sont faits pour amener la jeune vedette congolaise du film du Québécois Kim Nguyen *Rebelle* à la prestigieuse cérémonie des Oscar fin février.

Les producteurs Marie-Claude Poulin et Pierre Even ont indiqué avoir fait la demande de visa pour permettre à Rachel Mwanza de venir à Los Angeles à partir du Congo.

Ils affirment que la jeune de 16 ans est enthousiaste à l'idée de visiter Los Angeles, où elle rêve de rencontrer les vedettes de la pop Beyoncé et Rihanna qui doivent offrir des prestations lors de la cérémonie.

« Rachel (Mwanza) était surtout excitée à l'idée de fouler le tapis rouge et d'avoir l'occasion de voir ses idoles. C'est le rêve de bien du monde de se retrouver à Hollywood. C'est aussi celui de Rachel », a exprimé le producteur Pierre Even.

Mais cela dépend de l'obtention d'un visa pour la jeune actrice au cœur de ce troisième film québécois en trois ans à être en lice pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

M. Even a expliqué que la requête avait été déposée à la fin de la semaine dernière à l'ambassade à Kinshasa.

RETRAIT DES PIÈCES DE 1 CENT

Les commerçants se disent prêts



Chez les détaillants où le paiement en argent comptant demeure fréquent, les épiceries et les dépanneurs par exemple, l'adoption du montant arrondi s'annonce un peu plus délicate aux caisses.

MARTIN VALLIÈRES

La Presse

C'est à partir de lundi prochain 4 février que les pièces de monnaie de 1 cent commenceront à être retirées de la circulation au Canada par les autorités monétaires.

Leur valeur anéantie par l'inflation, les pièces de 1 cent ont été décrétées dans le dernier budget fédéral trop coûteuses à gérer pour la Monnaie royale canadienne, mais aussi pour les milliers de commerçants où les clients paient encore en argent comptant.

Encore hier, les principaux regroupements de détaillants ont tenu à manifester leur satisfaction envers le début de la fin des «cennes noires» dans leurs tiroirs-caisses.

À Toronto, la présidente du Conseil canadien du commerce de détail, Diane Brisebois, a soutenu que la «plupart des détaillants sont prêts» pour le retrait progressif des pièces

de 1 cent, qu'ils réclamaient depuis longtemps en raison de leur coût de gestion jugé excessif.

Selon les économistes du Mouvement Desjardins, d'ailleurs, les surcoûts d'utilisation des pièces de 1 cent pour l'économie canadienne dépasseraient les 150 millions de dollars par année.

Au Québec, le nouveau PDG du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), Léopold Turgeon, a assuré au cours d'un point de presse dans un centre commercial du centre-ville de Montréal que ses membres voulaient une «transition harmonieuse» vers la disparition des pièces de 1 cent.

Quelle transition? Le retrait des «cennes noires» signifie que les commerçants et les clients devront apprivoiser rapidement une nouvelle pratique d'arrondissement du montant final des factures (après taxes et pourboire) au multiple de 5 cents le plus proche.

Cependant, cet arrondissement de montant final s'appliquera seulement lors des transactions payées en argent comptant. Il ne devrait pas se produire lors des transactions réglées par carte (crédit, débit), par chèque ou par transfert électronique.

Toutefois, les autorités monétaires ont laissé le champ libre aux commerçants pour implanter cet arrondissement des prix, et les laissent libres de continuer ou non d'accepter les pièces de 1 cent.

Interpellé sur le risque de disputes entre clients et caissiers à ce sujet, au cours des prochains mois, le président du CQCD a dit compter sur la «bonne foi» et le «gros bon sens» parmi les parties impliquées: consommateurs, commerçants, et institutions bancaires.

Selon M. Turgeon, de tels retraits d'une pièce de monnaie de valeur presque nulle ont eu lieu dans divers pays d'économie développée et ils ont tous bien abouti.

Un peu plus délicat...

N'empêche, chez les détaillants où le paiement en argent comptant demeure fréquent, les épiceries et les dépanneurs par exemple, l'adoption du montant arrondi s'annonce un peu plus délicate aux caisses, a admis M. Turgeon.

C'est qu'en principe, avant d'afficher un montant arrondi aux 5 cents le plus proche, un caissier devrait demander au client comment il entend payer son achat. En argent comptant, ce qui justifie l'arrondissement, ou par carte électronique, ce qui le rend superflu, sinon fautif.

Or, cette façon de faire sera laissée à la discrétion de chaque commerçant, selon le président du CQCD.

En fait, il reviendra aussi aux consommateurs d'être vigilants lorsqu'ils paieront leurs achats en argent comptant, à partir de la semaine prochaine.



PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

Dans le dernier budget fédéral, les pièces de 1 cent ont été décrétées trop coûteuses à gérer pour la Monnaie royale canadienne.

DOMAINE MONT FOSTER

Le MDDEP gèle son analyse

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

BOLTON-OUEST — Les choses vont de mal en pis pour les promoteurs du développement résidentiel sur le mont Foster à Bolton-Ouest. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs n'étudiera pas leur demande pour obtenir un certificat d'autorisation pour reprendre les travaux de prolongement du chemin

Paramount vers le sommet de la montagne. Aussi, les promoteurs feront l'objet d'une enquête pour les travaux déjà réalisés sans autorisation.

Les dirigeants de Domaine Mont Foster, l'entreprise derrière le projet, ont officiellement déposé leur demande au MDDEP le 12 novembre, a-t-on appris. Mais le MDDEP ne fera rien tant qu'ils ne produiront pas d'avis de conformité de la municipalité et de la MRC Brome-Missisquoi. Or, la MRC

a émis un avis de non-conformité du projet avant les Fêtes.

«On va analyser la demande quand on aura reçu ces avis. On ne mettra pas de ressources sur cette demande tant que ça ne sera pas fait», a indiqué Daniel Leblanc, directeur adjoint de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie au MDDEP.

En entrevue hier, M. Leblanc a indiqué que les promoteurs devront

modifier leur projet pour qu'il respecte le plan d'urbanisme de la municipalité et le schéma d'aménagement de la MRC. Ils pourront par la suite réactiver leur demande, a-t-il dit.

Le MDDEP est intervenu en février 2012 pour arrêter les travaux d'excavation et de dynamitage dans le mont Foster.

Un avis d'infraction a été signifié à l'entreprise le 20 mars 2012. Le MDDEP exigeait qu'elle remette les

lieux dans leur état d'origine. Elle devait présenter un plan d'intervention et des études d'impact sur la faune et la flore.

Puisque les lieux n'ont pas été remis dans leur état naturel, le dossier a été remis aux enquêteurs du MDDEP le 18 janvier, a dit M. Leblanc. Des amendes pourraient être imposées.

Le président de Domaine Mont Foster, Fernand Barsalou, n'a pas rappelé La Voix de l'Est hier.

**Abonnez-vous
dès maintenant!**

voila.lavoixdelest.ca

voilà! PLUS
VOTRE GUIDE TÉLÉ

**DISPONIBLE EN ABONNEMENT
UNIQUEMENT SUR DEMANDE***



30¢ plus taxes par semaine

Depuis quelques années, les fournisseurs de câblodistribution offrent des horaires télé interactifs intégrés à leurs services. En parallèle, le contenu de votre guide télé est disponible sur www.lapresse.ca/arts/guide-tele.

Par ailleurs, vos commentaires nous ont permis de constater que votre niveau d'attachement à la version imprimée du *voilà!* est variable. Ceux qui l'utilisent y sont fortement attachés et la consultent sur une base régulière, alors que d'autres utilisent les autres plateformes.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons maintenant une version bonifiée appelée *voilà! PLUS*. Cette nouvelle version propose 50% plus de pages que sa version actuelle avec l'ajout de nouveaux contenus rédactionnels et de jeux.

À compter du 2 février, ce nouveau *voilà! PLUS* sera uniquement offert à nos abonnés, au coût minime de 30¢ plus taxes par semaine.

Abonnez-vous maintenant pour recevoir votre *voilà! PLUS* samedi prochain!

Téléphone:
450 375-4555, poste 2
Sans frais 1 800 420-3214

Web:
voila.lavoixdelest.ca

La Voix de l'Est

«Le *voilà! PLUS* ne sera offert qu'avec un abonnement payé directement à *La Voix de l'Est*. Communiquez directement avec nous pour plus de détails.»

3122131

ACTUALITÉ

PROCÈS D'EVGUENI MATAEV

La triste vie d'une « gangsta bitch »

CHRISTIANE DESJARDINS

La Presse

L'héroïne, la cocaïne, l'alcool, le sexe brutal et sur commande avec des filées d'homme, les coups, la peur de mourir et une totale soumission à Evgueni Mataev, celui qui la présentait comme sa « gangsta bitch. » C'était ça la vie de Sandy, entre le 1^{er} septembre 2010 et le 13 mars 2011.

C'est du moins ce qui se dégage du poignant témoignage qu'une jeune femme de 25 ans, a rendu, hier, au procès d'Evgueni Mataev, et ses quatre complices allégués, soit Vasilios Mastoropoulos, 35 ans, Danial Youssef, 33 ans, Harold Benoît, 35 ans, et Benjamin Oswald Hernandez, 35 ans.

Pour les sévices que Sandy aurait subis, les cinq hommes ne font pas tous face aux mêmes accusations. À des degrés divers, ils sont accusés de traite de personnes, de proxénétisme, d'agressions sexuelles, de séquestration ou d'incitation à commettre des vols. Mataev est de plus accusé de tentative de meurtre sur un homme, et d'agression sexuelle sur une autre femme.

Originaire de Saint-Louis, au Missouri, Sandy est arrivée à Montréal à l'été 2008 ou 2010, avec son conjoint, qui était violent et la faisait danser et se prostituer pour qu'ils aient de l'argent. Elle a eu deux enfants avec lui, et les deux ont été placés. Après avoir laissé cet homme, Sandy a fait la connaissance

d'Evgueni Mataev, dans une fête, dans Côte-des-Neiges. L'homme paraissait charmant et intelligent. Il l'a séduite dès ce soir-là. Avant d'avoir une relation sexuelle, il lui a demandé ce qu'elle ferait s'il la giflait. Elle lui a répondu: « je te rendrais la pareille. » Il l'a frappée, elle l'a frappé. Il l'a refrappée et lui a fait comprendre qu'elle ne devait pas répliquer. Il lui a tiré les cheveux et lui a ordonné de faire une ligne de cocaïne, même si elle se sentait malade d'avoir trop bu. Il voulait en faire sa fille, sa « gangsta bitch. » Il l'a mise à l'épreuve dès ce soir-là: elle a dû avoir des relations sexuelles avec la dizaine d'hommes qui se trouvaient à la fête.

« Ils baissaient leurs pantalons, ils se chicanait pour savoir qui allait passer en premier. Plusieurs avaient des tatouages, ils parlaient en russe et en hébreu. Après, il y en a qui voulaient recommencer », a raconté la jeune femme, qui témoigne par vidéoconférence.

Mataev l'a ensuite placée dans un appartement de la rue Graham, à Mont-Royal, où il n'y avait jamais rien à manger, mais où la drogue et le cognac coulaient à flots. Chaque jour, Sandy devait revêtir un « kit sexy » pour accueillir les amis de Mataev et ceux qui faisaient affaire avec lui. Ceux qui avaient de l'argent pouvaient avoir une relation sexuelle avec elle. Un jour, Mataev a décidé de faire un petit film sur un des téléphones cellulaires qu'il allait faire introduire en douce à la prison de



Evgueni Mataev aurait mené la vie dure à une femme dont il avait fait sa « gangsta bitch ».

Rivière-des-Prairies. « Il m'a fait danser au poteau, et me disait ce que je devais faire avec mon cul. Puis, il m'a pénétré avec son pistolet, qu'il tournait dans mon vagin. Je sentais l'arme frapper mes os, je l'ai supplié d'arrêter, mais il continuait et disait: c'est ma « gangsta bitch. »

Sandy était totalement dévouée à Mataev, qu'elle craignait énormément. Il était toujours armé, et lui avait dit qu'il n'hésiterait pas à la tuer si elle faisait la maligne. Elle était persuadée qu'il en était capable. Qui se soucierait d'une [junkie whore], pute droguée.

Le procès devant jury se poursuit aujourd'hui.

ACCIDENT IMPLIQUANT UN SIGNALÉUR ROUTIER

Le chauffard envoyé en thérapie

VICTORIAVILLE (LA TRIBUNE) — L'homme accusé d'avoir heurté un signaleur routier alors qu'il conduisait avec les capacités affaiblies, Christian Nadeau, a été remis en liberté, hier en matinée, un peu plus de 24 heures après son arrestation.

Cette libération lui permettra de quitter la prison pour la maison de thérapie l'Aube de la paix de Thetford Mines où il devra suivre une thérapie fermée d'un mois afin de combattre des problèmes d'alcoolisme.

« Il devra suivre sa thérapie avec sérieux et respecter les règlements de la maison. S'il met fin à sa thérapie ou s'il est expulsé pour une raison ou pour une autre, il devra se faire prisonnier », a expliqué la procureure de la Couronne, Me Cynthia Cardinal.

Étant donné la nature des infractions reprochées, M. Nadeau se voit également interdire de conduire un véhicule automobile pour le reste des procédures. Il ne pourra pas non plus posséder ou consommer de l'alcool

et devra s'abstenir de communiquer avec sa victime, le signaleur Michel Girard.

Rappelons que l'accident est survenu sur la route 165 à Plessisville Paroisse vers 9h, mardi matin. L'accusé a omis d'obtempérer aux directives du signaleur et l'a happé à un bras. Il a enregistré un taux d'alcoolémie quatre fois supérieur à la limite permise. Christian Nadeau sera de retour au palais de justice de Victoriaville le 1^{er} mars pour la communication de la preuve.

« C'est tout un choc »

C'est avec stupéfaction que la directrice générale de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, Suzanne Savage, a appris que son inspecteur municipal avait été impliqué dans un accident alors qu'il était dans un état d'ébriété avancé. Bien qu'elle ne le connaisse que professionnellement depuis son entrée en poste en juin 2011, elle a toujours considéré Christian Nadeau comme un employé modèle.

« C'est tout un choc. C'est un bon employé, rien ne me laissait croire qu'une telle chose pouvait arriver. Je n'en reviens pas », a indiqué le gestionnaire.

Employé à temps complet lorsque la température le permet, M. Nadeau ne travaille qu'une journée par semaine pendant la période hivernale, cédant sa place aux travailleurs attirés au déneigement. De ce fait, son absence ne devrait pas trop se faire sentir.

M^{me} Savage ne sait pas trop ce qu'il adviendra de son employé. Elle laissera le soin au conseil municipal de prendre une décision quant à sa situation d'emploi en fonction de la durée de son absence. Le fait qu'il ne puisse plus conduire de véhicule à moteur pourrait également faire pencher la balance.

Michel Girard, la victime dans cette histoire, était de retour au bercail hier matin. Lui et sa conjointe, qui travaillait à ses côtés au moment de l'accident, ont préféré ne pas s'entretenir avec les médias.

Vivre en harmonie, vivre sa vie...
aimer où l'on vit !



F&C
Faubourg Champêtre

**À l'écoute
de vos besoins**

3 1/2 - 4 1/2 et 4 1/2 verrière

Confort, sécurité, détente, loisirs, ascenseurs, stationnement intérieur / extérieur, aspirateur central, salles d'activités, potager, piscine intérieure d'eau salée, billard, salon de coiffure et plusieurs inclus.

Éligible au crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.

Logements pour personnes retraitées actives

310, rue Denison Ouest, Granby
Réservez sans tarder.

SUR RENDEZ-VOUS 450 375.9703



Vous êtes au cœur de tout!



Salle à manger ouverte au public

dès 11 heures du lundi au vendredi.

Repas du midi à partir de

8.95\$

Réservation de groupes



Studios et 2 1/2 incluant repas et buanderie

3 1/2 - 4 1/2 avec ou sans repas

RÉSIDENCE PRIVÉE CERTIFIÉE
Service personnalisé, ambiance chaleureuse et familiale

- Soins de qualité axés sur le maintien de l'autonomie
- Personnel qualifié à l'écoute de vos besoins
- Assistance de préposées 24h, dispositif d'appel d'urgence
- Autres services sur demande – Loi 90
- Calendrier d'activités variées
- Cinéma, d'activités, foyer, terrasse, balançoires
- Salle à manger service aux tables, excellents repas équilibrés
- Entretien ménager à toutes les semaines
- Salle de bain adaptée avec vaste douche
- Stationnements intérieur et extérieur

NOUVEAU

▪ **Unité de convalescence**

Éligible au crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.



Réservez sans tarder SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT • 402, rue Principale, Granby 450 375-0050

Tous les partis ont profité du sale argent



VALÈRE AUDY
COMMENTAIRE

valere.audy@lavoixdelest.qc.ca

L'ingénieur Michel Lalonde vient d'affirmer devant la Commission Charbonneau que son entreprise et des membres de sa famille ont contribué aux caisses électorales des trois partis politiques du Québec de même qu'à celles des maires d'arrondissements en plus des caisses du maire de Montréal et d'autres municipalités. Le PQ a touché 117 000 \$, le PLQ 94 000 \$ et l'ADQ (transformée en CAQ) 29 000 \$ pour un total de 240 000 \$. Les autres ont reçu, au total, aux environs de 600 000 \$. Et à Montréal même, il n'y a pas que le parti du maire Tremblay qui en a profité.

Cela fait beaucoup d'argent pour un contributeur et sa famille. D'autres ont aussi donné à en juger par les propos de l'ingénieur qui, en maints cas, servait d'intermédiaire en matière de collusion. Ce qu'il affirme corrobore en divers points les affirmations de Lino Zambito et à quelques égards celles de Martin Dumont. Reste à voir si d'autres ingénieurs ou des entrepreneurs viendront tenir de semblables propos et si, prétextant la prescription, le Directeur général des élections n'examinera que la caisse électorale du PLQ en fermant les yeux sur celle des autres partis, dont le PQ.

En réactions, péquistes, libéraux et caquistes ont tous clamé leur innocence. Ils n'ont rien demandé, disent-ils en chœur, surtout pas des dons illégaux. Ce sont les firmes d'ingénieurs et les entrepreneurs qui leur en ont offert. Foutaise! Les partis ont tous des collecteurs de fonds et organisent tous des activités et campagnes de financement. Et les premiers qu'ils contactent sont les gros noms, dont les maisons d'affaires (firmes de génie et entrepreneurs) qui obtiennent des contrats du gouvernement, des ministères, des municipalités, des commissions scolaires et des organismes parapublics.

Les partis ont besoin de cet argent pour préparer et mener leur campagne et atteindre le pouvoir et, jusqu'à ce qu'on découvre et dénonce les manigances susceptibles de les éclabousser, aucun ne crache sur les moyens utilisés tellement ils ont soif de pouvoir. De leur côté, les ingénieurs et les entrepreneurs intéressés à faire des affaires avec l'État et ses créatures, l'argent étant massivement là, ne sont pas assez bêtes pour virer les solliciteurs. Car pour eux, le don constitue un investissement qui leur vaudra des retombées. Dire non aux solliciteurs, c'est se rayer à l'avance de la liste des bénéficiaires, à tout le moins se compliquer l'existence.

Rien de nouveau dans tout ça. La façon de faire diffère, évolue, s'adapte. Aujourd'hui, on arrange les contrats, use de prête-noms et remet discrètement des enveloppes d'argent comptant. Quand ce n'est pas en argent qu'on soudoie, c'est en roses, billets de hockey ou spectacles, en vin et repas, en voyages de golf, etc. Autrefois, on changeait le gars qui passait la gratte dans les rangs, livrait un voyage de gravier en rappelant à l'électeur la veille du vote qu'on ne lui avait pas envoyé de facture, le gérant et son assistant changeaient de siège à la succursale de la Régie des alcools (SAQ aujourd'hui), etc. Et les politiciens disaient eux-mêmes aux électeurs en attente de travaux ou services de ne pas fonder d'espoir s'ils ne votaient pas du bon bord.

À l'avenir, même avec les plus belles lois et balises, il y aura encore de la collusion et de la corruption, l'humain cherchant toujours à s'avantager ou à choyer ses proches, les plus rusés s'appliquant vite à contourner les nouveaux remparts. Certes, faut-il examiner tout ce qui se fait de croche dans notre société pour mieux combattre le mal. D'autant plus que les abus sont coûteux tel que le démontre la Commission Charbonneau. Mais il y a beaucoup d'hypocrisie de part et d'autre face au grand déballage, les politiciens essayant de jouer les purs et de se donner bonne conscience pendant que les ingénieurs et entrepreneurs passent pour salauds et corrupteurs alors que toutes les parties ont trouvé leur intérêt dans les stratagèmes exposés. L'hypocrisie n'y est pas à sens unique.

Une opinion?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à debats@lavoixdelest.qc.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. La Voix de l'Est se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Commission Charbonneau: les témoignages se poursuivent...



LA VOIX DES LECTEURS

Pourquoi pas des toilettes à l'église Notre-Dame?

Pourquoi ne pas aménager des toilettes publiques au sous-sol de l'église Notre-Dame?

La bâtisse nous appartient, on doit la chauffer, l'entretenir et c'est situé en plein centre-ville de Granby.

Ce n'est pas l'espace qui manque et je suis persuadé que ça coûterait beaucoup moins qu'un demi-million pour aménager quelque chose de fonctionnel.

Je me demande si le conseil de ville

a songé à cette avenue ou si comme par habitude, est allé tout de suite vers le projet le plus coûteux?

Pierre Corriveau
Granby

La démolition du Studio, une action positive pour le centre-ville

La démolition du bar Le Studio a été la première action positive pour assainir le centre-ville. C'était le plus gros des nids à feu, car il s'agissait d'une bâtisse qui a été rénovée plusieurs fois selon l'humeur de tous les propriétaires qui sont passés par là.

Il y a plusieurs villes au Québec qui ont changé leurs règlements de zonage pour ne plus avoir de ce type de bars dans leur centre-ville. Je n'ai rien contre les bars de danseuses,

il y a des endroits spécifiques pour ce type de bar. En Ontario dans la magnifique région de Mississauga, les bars qui fonctionnent à pleine capacité sont situés dans le parc industriel.

Madame Trottier vous pourriez peut-être vérifier auprès de notre service de police le nombre de fois où ils ont dû intervenir juste dans le stationnement du Studio pour des troubles de toutes sortes depuis

l'ouverture de ce bar. En tout cas, le centre-ville s'en vient de plus en plus sécuritaire depuis que l'administration Goulet est en place. Il ne reste qu'une place à nettoyer et tout sera au beau fixe.

Pour ce qui du montant réclamé, veuillez attendre la décision du juge avant de dire que c'est trop payé.

Michel Lachance
Granby

Merci à nos cols bleus

Suite à un incident d'aqueduc en début de semaine dans le secteur de la ville où je demeure, j'ai eu un petit ennui dans mon système de plomberie à la maison. J'ai communiqué avec le service des travaux publics, une équipe tout à fait remarquable.

Dans les dizaines de minutes suivant mon appel à la ville, j'avais une équipe

précipitée à ma porte pour répondre à ma demande. J'ai reçu un service très professionnel, d'une rapidité remarquable et également très polie.

Je n'ai que de bons commentaires à formuler sur notre service des travaux publics de notre ville et j'aurais bien aimé mettre au défi tous les « chialoux » et narcissiques de notre ville,

de remplacer à -30 degrés Celsius nos techniciens qui ont mené de front les urgences de la semaine.

Un gros merci à l'équipe de M. Lussier du service des égouts et d'aqueduc.

Lind Lefèbvre
Granby

VOL DE DENIERS PUBLICS

«Oui, absolument»,
admet Lalonde

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Presse

Après avoir multiplié les euphémismes depuis le début de son témoignage, le président de Génius, Michel Lalonde, a reconnu hier pour la première fois qu'il avait volé les deniers publics. Mais pour le reste, l'ingénieur a affiché peu de regrets pour ses agissements.

«Accommoder», «compenser», «s'accomplir», «respecter ses engagements»: les périphrases n'ont pas manqué à l'ingénieur pour parler des méthodes par lesquelles il s'assurait d'obtenir des contrats. L'avocat de la Ville de Montréal, M^e Martin St-Jean, a profité de son contre-interrogatoire pour enlever ce vernis de respectabilité que le témoin a tenté de préserver.

«Quand on parle de faux extras et que vous êtes "accommodant", vous vous faites complice d'un vol de deniers publics. Quand vous permettez à quelqu'un de "s'accomplir", vous êtes complice», a lancé l'avocat. «Oui, absolument», a reconnu Lalonde, visiblement mal à l'aise de voir son rôle aussi crûment décrit.

Jusqu'à présent, l'ingénieur avait parlé des faux extras comme d'«accommodements», des pots-de-vin comme de «compensations», du paiement d'une ristourne à Union Montréal comme d'un «respect des engagements», des contributions politiques illégales comme d'«investissements».



PHOTO LA PRESSE

Pour la première fois de son témoignage, Michel Lalonde a timidement regretté de ne pas avoir agi pour dénoncer au ministère des Transports la collusion et la corruption.

Il a tenté de se défendre en disant qu'il avait été catapulté dans ce monde de collusion et de corruption en raison de la pression exercée par le financement politique. «Ça a commencé avec les contributions», a-t-il assuré.

Lalonde a également admis qu'il savait que les entrepreneurs en construction versaient eux aussi 3% de leurs contrats à Union Montréal. «Milioto m'en avait glissé un mot», a-t-il reconnu.

M^e St-Jean a mené un contre-interrogatoire très serré, au point où la commissaire France Charbonneau a dû le rappeler à l'ordre. Irrité devant les réticences du témoin à nommer ceux de ses associés qui étaient au

courant du stratagème, l'avocat de la Ville lui a lancé: «S'il le faut, je vais vous les arracher un par un.»

Timides regrets

Pour la première fois de son témoignage, Michel Lalonde a timidement regretté de ne pas avoir agi pour dénoncer au ministère des Transports la collusion et la corruption. Après l'avoir longuement interrogé, l'avocat du gouvernement, M^e Benoit Boucher, lui a demandé s'il avait songé à dénoncer Claude Millaire, qui selon ses dires truquait l'adjudication de certains contrats au MTQ. «Je regrette, malheureusement non», a-t-il laissé tomber.

COMITÉS DE SÉLECTION DU MTQ

Le ministre revoit les règles

TOMMY CHOUINARD

La Presse

QUÉBEC — Le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, revoit les règles qui entourent le choix des membres des comités de sélection de son ministère.

Mardi, l'ingénieur Michel Lalonde, président-directeur général de la firme de génie-conseil Génius, a révélé à la commission Charbonneau qu'il bénéficiait de la complaisance d'un membre de l'un de ces comités, Claude Millaire, pour obtenir des contrats du ministère des Transports du Québec (MTQ). Il lui aurait versé un pot-de-vin de 25 000 \$, en plus de lui donner de nombreux cadeaux.

Devant ces révélations, Sylvain Gaudreault a demandé à son sous-ministre de préparer des scénarios pour resserrer les règles de formation de ces comités. Désormais, les membres devront signer une «déclaration d'intérêts» afin de signaler leurs liens avec les firmes.

Dans ce type de déclarations, qui existent ailleurs, une personne doit généralement révéler les actions ou les participations qu'elle et ses proches ont dans des entreprises. Le

ministre a laissé entendre que la déclaration à laquelle il songe pourrait aller plus loin. Rappelons que selon Michel Lalonde, Claude Millaire entretenait un lien d'amitié avec Gilles Thibodeau, associé de Génius.

Déclaration formelle

«On veut que [la déclaration] soit la plus formelle et la plus ferme possible. On est en train de regarder ça, a affirmé Sylvain Gaudreault lors d'un point de presse à Québec, hier. C'est aussi une déclaration qui sera signée, faite sur l'honneur du membre de comité de sélection, et qui sera consignée au procès-verbal. Donc, ce sera sérieux.»

Or, Claude Millaire avait signé une déclaration dans laquelle il s'engageait à assurer la confidentialité de toute information sur la sélection des firmes. Il disait ne pas être «apparenté» à des représentants des soumissionnaires et ne pas avoir été l'objet de «pression» ou de «représentation» de ceux-ci. Cela démontre que l'efficacité de telles déclarations a une limite et qu'il pourrait y avoir des lacunes dans la vérification de leur véracité.

M. Gaudreault a souligné que



PHOTO LE SOLEIL

Le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault.

Claude Millaire ne fait plus partie des comités de sélection depuis la fin de 2011. Ces comités sont formés de «gens de différents milieux qui ont des compétences dans les chantiers ou dans les contrats de génie ou de construction, et des représentants du Ministère», a-t-il indiqué. Claude Millaire n'était pas ingénieur, mais un fonctionnaire de la santé à la retraite. «Qu'est-ce que M. Millaire faisait à la Santé, je ne peux le dire. Était-il responsable des immobilisations et ses équipements?», a demandé le ministre.

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE

Faites confiance à mes 26 ans d'expérience
450 378.4120
www.christianlalumiere.ca



RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière

Curtis Skinner
courtier immobilier

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
RE/MAX Professionnel C.L. - Agence immobilière
christianlalumiere.ca

CHRISTIAN LALUMIÈRE, UNE...
RÉFÉRENCE
INCONTOURNABLE



Bur.: 450 378.4120 Cell.: 450 531.9595 Courtier immobilier agréé

Danse et entraînement Les lundis et mercredis à 14 h

Cardio-salsa baby's

Entraînement et remise en forme complet pour les nouvelles mamans




On vous attend!

Madessimo
École de danse latine

142 Boivin, Granby • www.madessimo.com
450 775-0389 • 450 375-6007
Propriétaire et directrice: Nancy Madison

NOUS DÉMÉNAGEONS

**LIQUIDATION
FIN DE BAIL
TOUT DOIT SORTIR
CHEZ**



Matelas
Bonne Nuit

330 Principale, Granby
450 375-5073

Joyeux anniversaire de naissance à : Annette Nantel-Gauthier, Waterloo; Sarah-Maude Caron, Waterloo; Jean-Marc Deslauriers, St-Paul-d'Abbotsford; Lise Bourassa, Granby; Annie Gomeau, St-Hyacinthe; Odette Sanborn-Dion, East Farnham; Stéphane Barré, Granby; Christine Giroux, Farnham; Vanessa Valcourt, Farnham; Jacques Poirier, Granby. **(Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8h30 et 12h, du lundi au jeudi, au 450 375-4555, poste 255.)**

COUCHE-TARD

Trois dépanneurs syndiqués vendus

LA PRESSE — Les employés de trois dépanneurs Couche-Tard de la région de Montréal ont été avertis lundi que leur établissement allait changer de propriétaire. Il s'agit des dépanneurs de Pierrefonds, Montréal-Nord et Boisbriand.

« On m'a convoqué à une réunion lundi à 18h à mon dépanneur, relate Marie-France Chalifoux, préposée senior au dépanneur de Montréal-Nord. Guillaume Pinard, des ressources humaines de Couche-Tard, nous a annoncé que le dépanneur allait être vendu à un franchisé prochainement. »

La porte-parole de Couche-Tard, Denise Deveau, a confirmé à *La Presse* la vente prochaine de six dépanneurs à des franchisés, dont trois établissements syndiqués.

Déjà, les dépanneurs syndiqués de Saint-Liboire et Saint-Hubert ont subi le même sort. La CSN a demandé à la Commission des relations de travail de statuer qui était le véritable employeur à Saint-Liboire, entre le franchisé et Couche-Tard.

Même si la vente d'un établissement syndiqué n'a aucun impact sur l'existence du syndicat, en vertu de l'article 45 du Code du travail, la centrale syndicale reconnaît que ces ventes à répétition la dérangent en multipliant le nombre de patrons. Selon Jean Lacharité,

vice-président CSN, il devient difficile dans les circonstances de s'entendre sur des conditions de travail similaires d'un établissement à l'autre.

De son côté, Couche-Tard rétorque que le recours au franchisé n'a rien à voir avec la campagne de syndicalisation de la CSN. « Les conditions économiques des dernières années, mêlées à la concurrence accrue dans le commerce de détail, ont transformé le segment des dépanneurs. Le maintien du nombre actuel de magasins corporatifs au Québec fait donc désormais l'objet d'une analyse annuelle. La franchise représente un moyen de continuer d'offrir à nos clients des points de vente partout », explique Couche-Tard dans un courriel.

Le changement est à ce point soudain qu'il était encore écrit sur le site internet de Couche-Tard, hier en fin de journée, qu'il n'est pas possible d'acheter une franchise, puisque tous les magasins sont « corporatifs ».

Couche-Tard a aussi fermé deux dépanneurs syndiqués, le dernier en septembre 2011. La partie syndicale a déposé des plaintes à la Commission des relations de travail à ce sujet. Leur traitement s'étire en longueur en raison des multiples procédures déposées par l'employeur.

Alain Bouchard devient milliardaire

LA PRESSE — Le fondateur de la chaîne de dépanneurs Couche-Tard, Alain Bouchard, a officiellement rejoint le club sélect des milliardaires. Selon un classement du magazine *Forbes*, publié hier, le Québécois a maintenant une valeur nette de 1 milliard de dollars.

L'homme d'affaires a profité d'une croissance exceptionnelle en 2012. Les actions de son entreprise ont progressé de 64% en Bourse l'an dernier, au plus grand plaisir des investisseurs du groupe. Metro, un important actionnaire, a d'ailleurs vendu la moitié de ses actions la semaine dernière, empochant près de 500 millions.

Aussi en 2012, Couche-Tard a marqué un grand coup en achetant la chaîne de stations-services norvégienne Statoil pour 2,8 milliards. Le groupe compte aujourd'hui 12 000 dépanneurs et s'est imposé comme un géant aux États-Unis. Les revenus de Couche-Tard se sont élevés à 23 milliards de dollars l'an dernier.

Alain Bouchard est le seul Canadien à faire partie du classement des 30 nouveaux milliardaires dressé par *Forbes*.

Résultat : deux ans après le début de la campagne de syndicalisation, et avec neuf dépanneurs accrédités ou en voie de l'être, aucune convention collective n'est en vigueur.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-01-30

649 01 14 21 26 compl. 23 29 46

Québec 49 01 04 07 33 compl. 10 23 49

Powerball 3 3 4 7 8

Sprint 07 11 12 24 37

La Poule Plus 1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 100 000 \$
809503 342620 127401

Numéros «Télé» 061086 177721 615053

Numéro « Votre participant » 1

4 lots « 500\$ + TV »*
010A072 078A029 216A135 439A073
(non décomposables)

4 lots de 20 000 \$
345A339 485A569 739A724 990A340
(non décomposables)

*Si « VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES » correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 pré-tirages, vous devez réclamer votre lot « 500 \$ + TV » au plus tard le 2 mars 2013 à 16 h 30.

Quotidienne 3 581 4 5820 02 06 09 13 16 18 21 23 33 40 41 45 47 48 53 54 58 61 67 69 04 05 06 17 22

banco **Triplex**

Astro Jour - Mois - Année - Signe | **Extra**
24 SEPTEMBRE 66 POISSONS | 5690289

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

2600\$ D'ESSENCE

50\$ par semaine durant 52 semaines, chez l'un de nos sept partenaires!

<p>1 Ultramar Dépanneur Ultra Denison 189, rue Denison Est, Granby</p>	<p>2 Eko Dépanneur Beau-Soir 244, rue Notre-Dame, Roxton Falls</p>	<p>3 Services Charles Bockus 1582, rue du Sud, Cowansville</p>
<p>4 Esso Dépanneur Carrefour 74 2000, route Pierre-Laporte, Bromont</p>	<p>5 Shell Marché du Village 98, route 235, Ange-Gardien</p>	<p>6 Shell Coulombe & fils 236, rue Robinson Sud, Granby</p>
<p>7 Shell Carrefour St-Ignace 727, route 235, Saint-Ignace-de-Stanbridge</p>		

CONCOURS **La Voix de l'Est**

GAGNEZ VOTRE PLEIN D'ESSENCE pour un an!

Un finaliste sera tiré au hasard toutes les semaines. Tirage de 2 600 \$ d'essence parmi nos cinq finalistes le 19 février 2013 à 14 h. Règlements disponibles chez nos partenaires et à La Voix de l'Est.

D'ici le 18 février à midi, déposez ce coupon chez l'un de nos 7 partenaires

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE JOUR : _____

Question d'habileté : 4 x 50 =

Vous pouvez aussi participer sur internet : lavoixdelest.ca

CONCOURS **La Voix de l'Est**

Je suis ABONNÉ, J'AI UNE CHANCE SUPPLÉMENTAIRE

Un finaliste sera tiré au hasard toutes les semaines. Tirage de 2 600 \$ d'essence parmi nos cinq finalistes le 19 février 2013 à 14 h. Règlements disponibles chez nos partenaires et à La Voix de l'Est.

D'ici le 18 février à midi, déposez ce coupon chez l'un de nos 7 partenaires

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE JOUR : _____

Question d'habileté : 4 x 50 =

Vous pouvez aussi participer sur internet : lavoixdelest.ca

ultimate

SKATEBOARD & SNOWBOARD

LIQUIDATION ULTIME

ON FAIT DE LA PLACE
POUR CE PRINTEMPS!

À PARTIR DE

50%

**SUR ABSOLUMENT
TOUT EN BOUTIQUE!**

*sur articles à prix régulier / excluant collection printemps / aucunes mises de côté permises / jumelable à aucune autre promotion



à ne pas répéter

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

POUR NOUS JOINDRE :
• TÉLÉPHONE : 450 375-4555
• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca

Médailles du Jubilé dans Shefford (1^{ère} partie)

Le député fédéral de Shefford, Réjean Genest a remis des Médailles du Jubilé à plusieurs personnes qui se sont démarquées. Cette distinction est remise à des citoyens exemplaires dans le cadre du 60^e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté Élisabeth II.

Serge Tremblay



Serge Tremblay a fondé le Défi têtes rasées Leucan en 2001. Homme d'affaires bien connu dans la région de Granby, M. Tremblay avait été touché par l'ampleur du défi que les enfants atteints de cancer doivent relever lorsqu'ils entreprennent leur combat face à la maladie. Il souhaitait être solidaire et les appuyer de façon significative ; c'est ainsi qu'est né le Défi têtes rasées Leucan. Lors de la première édition en 2001, 65 participants avaient recueilli la somme de 10 500 \$. Cette activité de financement s'est étendue à l'échelle provinciale en 2004. Avec 9000 participants, l'édition 2012 a permis de récolter plus de 4,7 millions \$ en dons pour les enfants atteints de cancer. Serge Tremblay a aussi mis sur pied le Défi ski 12 heures Leucan, et plus récemment (en 2012), le Défi 5 L Leucan.

Edgard Brochu



Edgar Brochu fait du bénévolat depuis l'âge de 8 ans, au début pour le curé de son village et pour des voisins âgés. Il a fait partie de la chorale de l'église Notre-Dame de Granby pendant 7 ans ; entraîneur au hockey mineur durant 6 ans ; bénévole au tournoi annuel de hockey bantam de Granby pendant 20 ans ; responsable de la collecte de Centraide dans la paroisse Saint-Luc durant 7 ans ; secrétaire de l'Auberge Sous Mon Toit et de la Fondation Jules-Crevier pendant 16 ans ; animateur de la messe du samedi pendant 16 ans, dont 12 au centre d'hébergement Marie-Berthe-Couture de Granby. M. Brochu a aussi fait le transport de malades pour le Centre d'action bénévole de Granby pendant 5 ans.

Geneviève Racine



Une jeune policière de la Sûreté du Québec qui s'implique dans sa communauté, M^{me} Geneviève Racine. Cette dernière a mis sur pied un programme d'auto-défense pour jeunes filles. Elle est aussi instructrice chez les cadets et bénévole chez SOS Dépannage. Par ailleurs, M^{me} Racine est instructrice pour le Programme d'aide au développement et au contrôle de soi par les arts martiaux (PADAM), qui s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans.

L'équipe Van Doorn



Karine Gendron Tony Van Doorn Luce Laverrière

450 521-2864 450 531-6709 450 375-3259

Van Doorn

Agence immobilière • Courtiers immobiliers

• Résidentiel À partir de
• Multifamilial **2%**
• Succession

Pour un résultat à votre image,

APPELEZ-NOUS !

450 531-6709

3101696

Visitez notre site :
www.equipevandoorn.com

Gilles Guertin



Personne impliquée dans la communauté à titre de bénévole. Responsable de l'équipement et entraîneur au centre de tir Roger Leroux de Granby pendant 15 ans ; officier de sécurité au même endroit pendant 10 ans ; membre d'une équipe de sauvetage pour la Défense Civile pendant 10 ans, puis instructeur en radioprotection ; responsable du centre des mesures d'urgence de la Ville de Granby lors de la tempête de verglas de 1998 ; administrateur au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin de Granby pendant 8 ans. M. Guertin est aussi membre du Club Radioamateur de Granby depuis plus de 45 ans.

Daniel Pelletier



Daniel Pelletier, président et chef de la direction de l'entreprise Artopex de Granby. Le directeur général de la Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska, M. Serge Laflamme (à droite), a présenté le parcours et les réalisations de M. Pelletier. Daniel Pelletier a fondé son entreprise de fabrication de mobilier de bureau en 1980. Rejoint par ses frères, il dirige avec brio cette entreprise familiale qui a connu une expansion constante. Maintenant seul maître à bord, il prépare la relève avec ses deux fils, garantissant ainsi la pérennité de l'entreprise. Le siège social, deux usines à Granby, une à Laval et une à Sherbrooke fournissent du travail à plus de 400 personnes, en plus de soutenir l'économie québécoise avec entre autres, l'achat local.



IL ÉTAIT UNE FOIS LE CLUB VIDÉO

Je demeure dans Limoilou. Ce n'est pas le quartier le plus culturel au Québec. À côté de chez moi, un petit club vidéo. Un club vidéo normal: un tapis fatigué, des néons qu'on entend, y flotte aussi, comme dans tous les clubs, cette vague odeur de plastique et de poussière, une odeur de réconfort. Le personnel y est toujours très sympathique, on ne souffre jamais de trop de se faire sourire dans une journée. Et malgré les quelques navets d'usage, il y a dans ce petit local plus de bons films et de séries que je pourrai en voir de toute ma vie. Mais aujourd'hui, mon chouette club vidéo de quartier est en danger. Et ça m'attriste.

Son tombeur? Le progrès, ou ce qu'on nomme le progrès. Qui aujourd'hui prend le visage rayonnant de Netflix. Netflix, service de téléchargement légal de films, fondé en 1997 et dont le titre a connu une hausse de 42% durant la seule semaine dernière (si vous avez des bidons en trop, sachez qu'il se détaille 170 \$ pièce). Netflix, ce sont 27 millions d'abonnés qui paient un montant de 8 \$ mensuel pour un accès à 10 millions de titres. Dix millions de titres. Une chance que ce n'est pas 9 millions, c'eût été ridicule.

Et voilà, comme si la distribution n'était pas assez, on apprend que Netflix se lance maintenant tête baissée dans la production de contenu exclusif, qui ne sera donc pas disponible dans mon club vidéo. Un des anges de l'apocalypse de mon club se nomme donc «House of cards», une série qui sera sûrement bonne mettant en vedette Kevin Spacey et qui sera réalisée par David Fincher (Social Network, Fight Club). L'action se déroule dans l'Angleterre post-thatchérienne sera disponible dans son intégralité vendredi. Coût: 100 millions de dollars. Netflix avait déjà financé la série Lilyhammer l'an dernier, mais là, on ouvre les vannes, c'est le moins qu'on puisse dire.

Netflix participe-t-il à nous engoncer dans nos salons? Selon un rapport récent de la firme Sandvine, on apprendait

que durant la soirée, les mamelles du géant alimentent à elles seules le tiers de tout le trafic internet nord-américain. Vingt-et-un pour cent des Canadiens et 17% des Québécois sont abonnés au service, une augmentation de 50% depuis moins d'un an. Pas étonnant que selon la société d'analyse marketing IBISWorld, les profits des clubs vidéo devraient diminuer considérablement dans les années à venir. En 2008-2009, les clubs ont généré des profits de 1,6 milliard de dollars à l'échelle internationale, on prédit que cette somme sera réduite à 858 millions en 2016-2017.

Autre chiffre troublant, qui vient cette fois-ci de l'Institut de la statistique. Entre 1997 et 2009, «les ménages québécois ont progressivement augmenté leurs dépenses pour des produits donnant accès à du contenu culturel (téléviseur, ordinateur, service de téléphonie cellulaire, service internet, etc.) tout en réduisant leurs dépenses pour les produits culturels eux-mêmes (journaux, revues, achat et location de musique ou de vidéo, etc.)». Le contenant sur le contenu, étonnant n'est-ce pas?

Revenons à Netflix. En plus de proposer un contenu francophone famélique, ce tonneau des Danaïdes du film aurait son coût. Au rythme où paraissent les séries gargantuesques, et surtout celui où elles se consomment, le consommateur boulimique (pardonnez le pléonasmisme) croyant faire une bonne affaire avec son 8 \$ mensuel pourrait se voir rattraper par les coûts de téléchargement. En effet, à moins d'avoir un plan blindé, le coût du gigaoctet supplémentaire chez le fournisseur d'accès peut rapidement devenir prohibitif. Mais une paire de fesses bien au chaud sur un divan, ça se paie, n'est-ce pas? Et ça s'appelle le progrès.

En attendant, cher club, compte sur moi pour aller télémarcher mes films chez toi jusqu'à la fin.

À VOIR

L'Office National du Film a produit

récemment un très beau webdoc sur le sujet: «Un vendredi soir au club vidéo». Une plongée dans cet univers précaire, peuplé de chouettes commis, de clients simplement venus piquer une petite jasette, de communautés immigrantes dont c'est un des lieux d'échanges, de couples venus se louer des séries olé, etc. On nous fait même visiter une institution de Québec: Vidéo centre-ville, immense club situé sur Marie-de-l'incarnation. Un club à la collection aussi éclectique que fouillée, à découvrir, si ce n'est déjà fait... «Un vendredi soir» est un webdoc à voir: design irréprochable, propos surprenants. Et non, on ne peut pas le louer nulle part.

<http://clubvideo.onf.ca/>

LES CLIPS DE LA SEMAINE

La scène se déroule dans les environs de Marseille. Une équipe de pub attend un hélicoptère qui l'amènera tourner des images au soleil couchant. Des dizaines de milliers d'oiseaux — un mariage — surgissent de l'horizon et volent devant les caméras. La scène dure 2 minutes 30 à peine. La musique est du groupe britannique Alt-J. 2 minutes 30 de poésie.

<http://vimeo.com/58291553>

Comme Musique Plus ne présente presque plus de vidéoclips (et encore moins de bons vidéoclips) internet prend la relève. Ça tombe bien: le mythique groupe électronique suédois The Knife vient de mettre en ligne le premier clip de son nouvel album. Dix minutes de musique hypnotique sur des images d'un glauque assumé. Ce n'est pas près de passer à la télé, et c'est pour ça que vous devez aller jeter un coup d'œil. Le glauque a rarement eu si bon goût.

<http://youtu.be/DoH6k6eIUS4>

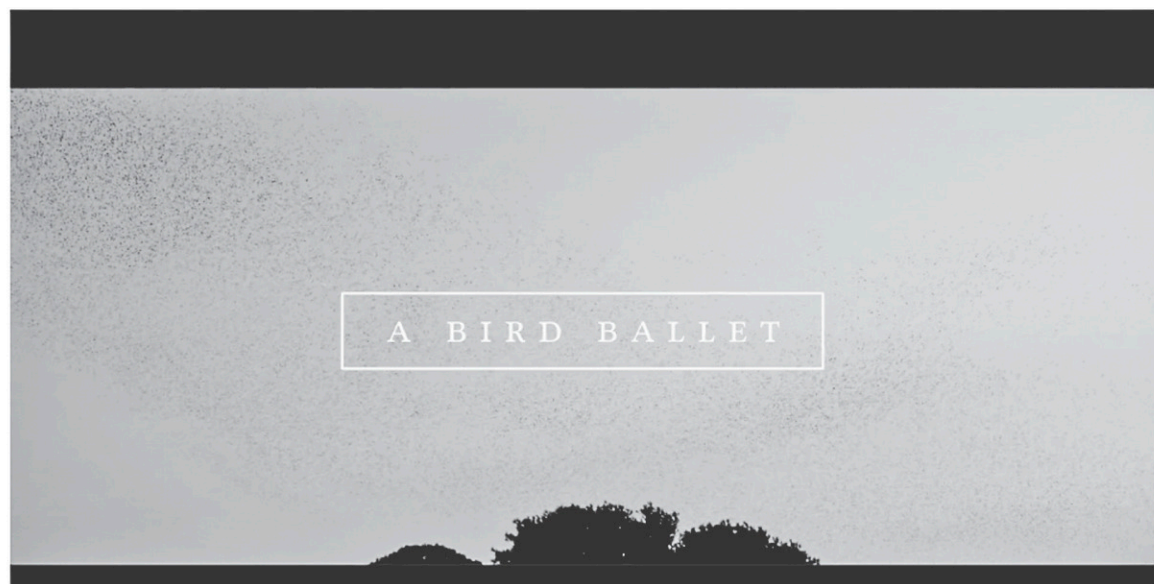
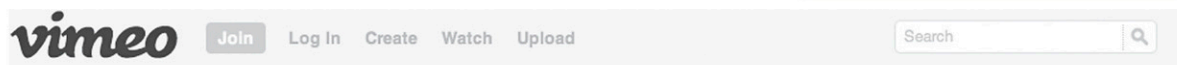


PHOTO TIRÉE D'INTERNET

La scène se déroule dans les environs de Marseille. Une équipe de pub attend un hélicoptère qui l'amènera tourner des images au soleil couchant. Des dizaines de milliers d'oiseaux — un mariage — surgissent de l'horizon et volent devant les caméras. La scène dure 2 minutes 30 à peine. La musique est du groupe britannique Alt-J. 2 minutes 30 de poésie.

Horoscope

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER



Verseau

Avec le Soleil en Verseau de votre époque anniversaire, c'est à vous que revient le rôle de motiver les troupes. Votre dynamisme peut être bien plus contagieux que vous ne le croyez, et si vous ne transmettez pas votre entrain à votre entourage, celui-ci risque de succomber à l'essoufflement, à la résignation, ou à l'apathie. Démontrez aux plus sceptiques que votre détermination vient à bout de tout.

du 20 FÉVRIER au 20 MARS



Poissons

Ce n'est pas en noirissant les autres qu'on se blanchit. Même si le comportement de certaines personnes est loin d'avoir été louable, il n'est pas recommandé d'essayer de salir leurs réputations. C'est une attitude sagement philosophe face à l'adversité qui vous aidera à faire bonne impression et à récolter des appuis. Possibilité d'apprendre une nouvelle qui vous amusera.

du 21 MARS au 20 AVRIL



Bélier

Faire des dépenses quand on le peut, c'est agréable. Faire des dépenses quand on n'en a pas les moyens, c'est folie. Mal aspectée par Pluton, l'opposition de la Lune en Balance avec Uranus en Bélier peut avoir un impact imprévu sur vos finances. C'est pourquoi il faudra gérer vos affaires sagement ce jeudi, ce qui ne signifie en rien qu'il faille pour autant verser dans l'avarice.

du 21 AVRIL au 20 MAI



Taureau

Tout le monde ne peut pas toujours être d'accord, et l'exacerbation du carré Uranus-Pluton par la Lune en Balance pourrait vous le démontrer. L'inflexibilité d'une autre personne face aux changements proposés risque de vous impatienter. Vous obtiendrez davantage de coopération en démontrant que vous êtes capable d'envisager un léger compromis plutôt qu'en vous campant sur vos positions.

du 21 MAI au 21 JUIN



Gémeaux

Vous pourriez vous retrouver en plein cœur de l'action maintenant que la Lune en Balance se trouve au trigone de Jupiter en Gémeaux. À force de recevoir beaucoup d'attention, certaines personnes pourraient vous reprocher de prendre toute la place, même si vous ne le faites pas exprès. Un effort de votre part afin de ne pas éclipser les autres minimisera le risque d'éveiller la jalousie d'autrui.

du 22 JUIN au 22 JUILLET



Cancer

Fragilisée par Pluton, l'opposition Lune-Uranus dans l'axe Balance-Bélier est peu favorable aux affaires pécuniaires et cautionne à la prudence. Toutefois, au plan personnel et professionnel, votre position peut se stabiliser ou s'officialiser, vous amenant à envisager votre cours d'action avec moins d'hésitation. Une nouvelle responsabilité peut cependant vous procurer plus de reconnaissance.

du 23 JUILLET au 23 AOÛT



Lion

L'opposition de la Lune en Balance avec Uranus en Bélier, fragilisée par Pluton, risque de susciter des débats houleux et des prises de tête. Le bilan d'une discussion sera constructif si personne ne se coupe la parole et que chacun s'efforce d'écouter les arguments des autres au lieu de ne s'intéresser qu'à formuler les siens. Le rythme d'une affaire en cours pourrait s'accélérer...

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE



Vierge

Vous disposez de plus de temps que vous ne le réalisez, et vous ne devriez pas vous laisser stresser par des questions horaires. Donnez priorité à l'essentiel, et consentez à remettre à plus tard les choses moins importantes. Il vaudra mieux prendre votre temps afin de soigner un travail que de risquer de commettre des erreurs en essayant de gagner du temps. Vive polémique lors d'une réunion.

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE



Balance

Bien qu'elle soit fragilisée par un carré de Pluton, l'opposition de la Lune en Balance avec Uranus en Bélier peut faire en sorte qu'une transformation s'effectue soudainement. Vous aurez l'opportunité d'évoluer dans un climat actif et énergique. L'introduction de nouveaux éléments peut arriver plus rapidement que prévu. Il ne sert à rien de vous cramponner aux vieilles façons de procéder.

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE



Scorpion

Avec l'appui de Saturne en Scorpion, l'autodiscipline vous place sur le chemin de la réussite. Qu'il soit question d'affaires ou d'apprentissage de type intellectuel, vous gagnerez à vous consacrer pleinement à la poursuite d'un objectif sans éparpiller vos forces. Il vaudra mieux terminer une chose que vous avez déjà amorcée avant d'entreprendre un nouveau projet.

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE



Sagittaire

Les choses peuvent encore changer et il serait sage de ne pas sauter hâtivement aux conclusions. Étant donné que de nouvelles informations peuvent modifier votre perception des gens et des situations, il faudrait vous garder de poser un geste impulsif, même si vous ressentez de la nervosité et de l'exaspération. Grâce à Jupiter en Gémeaux, un changement de taille peut survenir rapidement.

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER



Capricorne

Alors qu'une opposition Lune-Uranus s'effectue au carré de Pluton en Capricorne, toute résistance de votre part semble vaine. Ainsi, vous auriez avantage à suivre les directives et à vous plier aux exigences d'une personne en charge. D'ailleurs, il peut être libérateur d'accorder le contrôle et de laisser les prises de décisions à autrui si cela vous décharge de lourdes responsabilités.

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

* Avant 16 h pour parution le lendemain
* Le vendredi avant 16 h pour parution dans
Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de La Voix de l'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1841

Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand

Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621

Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière



3096916

107 CONDOS À VENDRE

107 CONDOS À VENDRE

351 ESCORTES

BROMONT CONSTRUCTION 2013



Finaliste de l'année
2 Domus:
• Projet au gaz naturel de l'année
• Choix du client, service à la clientèle

- Planchers chauffants • Foyer
- Air climatisé • Remise extérieure
- Plafond de 9 pieds
- 2 ou 3 chambres à coucher



3118264

VISITE LIBRE
Dimanche,
de 14 h à 16 h
ou sur rendez-vous
940, rue du Violoneux, #202

www.havredugolf.com 450.888.1109

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3 1/2 à 420\$, 4 1/2 à 530\$ et 5 1/2 à 575\$
Situés BOUL. FORTIN. Libres imm.
Pierre 514-262-6124 ou Alain 450-357-0955

4 1/2 CONDO, RUE TRÉPANIÉ, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795\$/mois. ☎ 450-830-0246

5 1/2 PRÈS DES GALERIES ET RONA
2e, 3e étage, rénové. Par. St-Luc, bcp d'espace vert. Gr. fenestration, intercom, concierge sur place, tranquille, pas de chien. Enquête de pré-location. 450-378-0366

155 RECHERCHE COLOCATAIRE(S)

RECHERCHE COLOCATAIRE, merveilleux grand 4 1/2, rue Trépanier, meublé, chauffé, climatisé, éch. d'air, stat. privé, déneigé, vue sur boisé (cuisine et salon), grand balcon, non fumeuse. 400\$/ms, pas de bail. 450-577-5381.

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

PRÊT D'ARGENT

500 \$ et + / Aucun dossier de crédit refusé

SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL

1 877 963-4848

www.pretdirectnet.com



205 SERVICES FINANCIERS

"CONSOLIDEZ VOS DETTES" en 1 paiement / mois selon votre budget.
Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc.
Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h.
Sans frais 1-877-441-2330

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?

Nous pouvons vous aider.

- Proposition de consommateur;
- Faillite personnelle;
- Consultation gratuite.

450-361-2559

(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

253 TROUVÉ

CHAT BLANC ET CAMEL, à poils longs, trouvé secteur rues Montcalm et York à Granby. 450-372-3925

TROUVÉ BAGUE POUR HOMME, en décembre au Maxi rue St-Jacques, Granby. 450-375-8563

301 DIVERS ARTICLES

RÉFRIGÉRATEURS, poêles, laveuses, sècheuses, congélateurs. Avec bonne garantie. Aussi meubles usagés et antiques. Entreprise J. Pontbriand, 450-372-2450

305 INFORMATIQUE

J.W.F. INFORMATIQUE - Vente d'ordinateurs neufs et usagés, pièces, réparation, cours privés. Service à domicile, professionnel et de qualité. Estimation gratuite. Meilleur prix en région. 450-577-6096 ou 450-361-0705

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. Engageons.
différentes nationalités. 450-405-4902

KIM reçoit (spécial) pour tous vos plaisirs.
Pour C.P.L. - F ou H 1 ou +. Plaisir garanti sans extra. H disp. si voulu. 450-994-3829

353 MASSAGES

BELLE CHINOISE, BON MASSAGE
ET + - 777 - 450-578-2799; 450-361-1718

MASSAGE 5 JOURS/SEM.

Cowansville. 450-578-5467

MASSEUR POUR HOMME
donné par un homme. À bas prix.
450-539-2420, 450-558-3639

354 ÉCHANGISTES

Pour GANG-BANG, LINDA à Granby.
Pour vendredi à 21 h. Tél : 450-775-9754

AVIS

À NOS ANNONCEURS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

2759540

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

DOULEURS MUSCULAIRES, entorse lombaire et cervicale, nerf sciatique.
Lun. au dim. Annie, Granby 450-574-4350

MASSAGE SUÉDOIS ET DE DÉTENTE
donné par un homme; pour femmes et hommes. 579-488-8080

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CHAUFFEUR classe 1 pour US, reefer.
Travailleur autonome, salarier, ou broker
Régnald 450-521-1772

DÉMÉNAGEUR demandé avec permis classe 3, à temps partiel, avec expérience. Demandez Michel ou Sandra, 450-777-2335

MANUTENTIONNAIRE DEMANDÉ
Permanent, de jour à Bromont, plusieurs années d'expérience OBLIGATOIRE, très habile avec lift électrique, minutieux.
Envoyer c.v. par courriel :
jbeaumier@exxelpolymers.com

Préposé(e) aux bénéficiaires dans une résidence privée à St-Césaire. Salaire fixe pr 36 h. 1 fin de semaine sur 2. Repas et surveillance. P.D.S.B. & R.C.R. obligatoires. 450-469-4572

Pour des résultats...

BERNARD
est là!

Cell.: 450 521.7211
bernardrousseau.ca

ROYAL LEPAGE
Avantage
AGENCE IMMOBILIÈRE

3109571

451 PERSONNEL DEMANDÉ

552 AVIS PUBLICS

LES TRÉSORS DE L'ESTRIE

MEUBLES DE JARDIN . SPAS . CABANONS

SAISON 2013

PRÉPOSÉ(E)

SERVICE À LA CLIENTÈLE

40 heures/semaine

MEUBLES DE JARDIN ET SPAS

Vous êtes dynamique et avez de l'expérience. Vous parlez anglais et aimez travailler avec le public. Salaire à discuter.

Ne pas vous présenter
ENVOYEZ VOTRE CV
PAR FAX : 450.777.3890
PAR COURRIEL :
info@tresorsdelestrie.com

3131698

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOT MOTORISÉ POUR LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

POUR RÉGION DE ST-PAUL D'ABBOTSFORD, ST-CÉSAIRE ET ST-PIE

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
450 375-4555, boîte vocale 525

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

SATURN SL 1 1999, aut., 4 p., pas de rouille, mécanique A-1, 450-994-3993.

Granby

AVIS PUBLIC

Appel d'offres 009/2013 JEUX D'EAU - FOURNITURE ET INSTALLATION PARCS RACINE ET FORTIN CLÔTURE: 19 février 2013 à 14 h

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby jusqu'à 14 h, heure locale en vigueur, mardi, 19 février 2013, pour la fourniture et l'installation de jeux d'eau aux parcs Racine et Fortin à Granby.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut. Les cahiers des charges et les formules de soumission peuvent être obtenus en s'adressant au Service Électronique d'Appels d'Offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.com. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission d'une valeur au moins égale à 10 % du montant total de la soumission sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 31 janvier 2013
Jacques Babin
Chef de la division des Approvisionnements

3102641

Don In Memoriam

Versez un don à la mémoire de l'être cher et aidez les victimes de traumatismes crâniens.



www.fondationneurotrauma.ca
877 702-2662

Vos dons assurent la gratuité des soins et des services offerts à la population de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi

LA MAISON AU DIAPASON

Pour l'amour et la dignité des personnes en fin de vie



LA MAISON AU DIAPASON
900, rue de l'Émeraude, Bromont (Québec) J2L 0G1 • 450 534-2002
www.audiapason.org

411804

ANGERS

|| AVIS DE DÉCÈS ||

Mme Monique - 1939-2013



Le 27 janvier 2013, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Monique Angers, fille de feu Georges Angers et de feu Lucie Gaulin. Elle laisse dans le deuil ses frères : Michel (Pierrette), Lionel, Raymond (Diane); sa soeur, Jacqueline, de nombreux neveux, nièces et amis.

Elle sera exposée au **COMPLEXE FUNÉRAIRE DESNOYERS**
1521 rue St-Paul à St-Césaire.

Heures des visites : le vendredi, 1er février 2013, à compter de 11 h.
Ses funérailles seront célébrées par le curé André Vincent, ami de la famille, à 13 h en l'église de St-Césaire, suivies de son inhumation au cimetière.

Des dons à la Société de l'Alzheimer seraient appréciés.

DESNOYERS
Complexe Funéraire

1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

LAPLANTE GAUCHER BRUNELLE || AVIS DE DÉCÈS ||

Mme Simone - 1923-2013



À la résidence Villa Bonheur de Granby, le 29 janvier 2013, à l'âge de 90 ans est décédée Mme Simone Laplante, épouse de feu M. Omer Gaucher. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gilles Gaucher (Thérèse Gaucher), Paul Gaucher (Lucie St-Onge), André Gaucher (Céline Couture), Germain Gaucher (Micheline Duranleau), Denise Gaucher, Jean-Guy Brunelle (Louise Leroux), Réjeanne Brunelle (Pierre Surprenant), Marie-Paule Brunelle (Maurice Bouskela), Denis Brunelle (Chantal Beley). Elle était aussi la mère de feu Hélène. Elle laisse également plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, sa soeur Marie-Blanche Laplante (feu Donat Casavant) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera le samedi, 2 février, de 19 à 22 h et le dimanche, 3 février, à compter de 9 h 30 au salon du **COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY**. La célébration en mémoire de sa vie se tiendra ce même dimanche à 11 h 30, en la chapelle du complexe, suivie de la crémation au crématorium Girardot & Ménard. En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié. Formulaire disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard

470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BEAUREGARD

|| AVIS DE DÉCÈS ||

M. Charles - 1936-2013



Le 28 janvier 2013, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Charles Beauregard, demeurant à Waterloo.

Il laisse dans le deuil ses filles : Danièle (Patrice Comtois), Carole (Gilles Morin), Guylaine (Jean-Marc L'Heureux); ses 6 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Il était le frère de : Marie-Paule (Laurent Brunelle), Robert (Michèle Couture), Denis Beauregard, feu Lionel, feu Madeleine et plusieurs neveux et nièces et une amie chère, Claire Morin, ainsi que d'autres parents et ami(e)s.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO le jeudi, 31 janvier 2013, de 18 h à 22 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Roxton Falls à une date ultérieure.

Bessette
RESIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. R.M.

Témoignez toute votre affection au défunt et vos condoléances à la famille



355, boul. Leclerc, Granby
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.ritafleuriste.com

1823887

CÔTÉ

|| AVIS DE DÉCÈS ||

M. Pierre - 1947-2013



Paisiblement, entouré des siens, à la Maison Au Diapason, le 27 janvier 2013, à l'âge de 65 ans est décédé monsieur Pierre Côté, conjoint de Carmen Bergeron, demeurant à Bromont.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Carmen; sa mère, Cécile Demers (feu Roland Côté); ses filles : Caroline (Dominic Vaillancourt), Marie-Pierre (Alexandre Messier); ses petits-enfants : Antoine, Luca, Émilie et Cédric; ses frères et soeurs : André (Marianne Lavoie), Francine (Guy Lemaire), Yvan et Yves; les enfants de Carmen : Suzanne et Marc, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier les bénévoles et les membres du personnel de La Maison Au Diapason pour les bons soins prodigués à monsieur Côté.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie directement à l'église St-François-Xavier de Bromont le samedi, 2 février 2013, à compter de 13 h, suivis des funérailles à 14 h. En guise de sympathie, un don à la Maison Au Diapason serait apprécié. Les formulaires seront disponibles à l'église.

Bessette
RESIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES

682, rue Shefford, Bromont, J2L 1C1 - Tél.: 450 534-2779 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

COUTURE

|| AVIS DE DÉCÈS ||

M. Marcel - 1940-2013



À son domicile, le 30 janvier 2013, à l'âge de 72 ans est décédé M. Marcel Couture, époux de Mme Jacqueline Pineault, demeurant à St-Paul d'Abbotsford.

Outre son épouse Jacqueline, il laisse dans le deuil sa fille Christine (Martin Robidoux), sa belle-mère Germaine St-Amand (Fernand Phaneuf), ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis. Christine désire remercier spécialement sa belle-mère Jacqueline, pour son dévouement et les bons soins prodigués. La famille désire remercier également tous les amis qui ont été présents tout au long de son combat contre la maladie.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi, 2 février, à compter de 15 h 30 au salon du COMPLEXE

FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Un hommage en sa mémoire sera célébré ce même samedi à 17 h 30 en la chapelle du complexe. En guise de sympathie, un don à la Fondation La Différence serait apprécié. Les formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard

470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

Autre fusillade aux États-Unis

PHOENIX (ASSOCIATED PRESS) — Un homme armé a ouvert le feu sur trois personnes dans un édifice de bureaux de l'Arizona après une dispute, a annoncé hier la police de Phoenix. Le suspect est toujours au large.

La plus récente fusillade aux États-Unis est survenue alors que le Congrès se penchait sur le dossier du contrôle des armes à feu pour la première fois depuis la fusillade de décembre dans une école primaire du Connecticut, qui a tué 20 enfants.

L'une des victimes de Phoenix a été grièvement blessée, selon les autorités. La police est toujours à la recherche du tireur.

Les blessures subies par les deux autres victimes sont moins graves, a indiqué un porte-parole de la police de Phoenix, le sergent Tommy Thompson. La police ne pense pas que la fusillade ait été commise au hasard, a-t-il précisé.

L'homme armé est arrivé dans l'édifice vers 10 h 30. Il s'est alors disputé avec quelqu'un, et le conflit a dégénéré au point où l'homme

a sorti une arme et a tiré sur trois personnes, selon le sergent Thompson.

Une équipe d'élite de la police a encerclé une maison située à 11 kilomètres du lieu de la fusillade. Les policiers discutent avec une personne qui serait liée à la fusillade, mais qui n'est pas considérée comme suspecte, a indiqué un autre responsable de la police, le sergent Steve Martos.

En entendant les tirs, des employés terrifiés ont verrouillé les portes des bureaux et se sont éloignés des fenêtres. Des agents des forces spéciales ont fouillé l'édifice.

«Tout le monde avait peur, vraiment peur», a raconté Navika Sood, responsable d'un service de soins infirmiers à domicile. Ses collègues et elle ont verrouillé les portes du bureau en attendant les secours, a-t-elle dit.

Les autorités ont évacué l'édifice environ 30 minutes après les premiers tirs, selon M^{me} Sood.

L'édifice abrite des bureaux de sociétés d'assurances, d'avocats et de services de santé.



Une victime du tireur est transportée par les ambulanciers. Trois personnes ont été blessées, dont l'une grièvement.

PHOTO THE ARIZONA REPUBLIC

MM3800

ENFANTS - Un mot de 10 lettres

- AINEE
- BOBO
- BONNET
- CACA
- CRI
- ECOLE
- ECOLIER
- EDUQUER
- ELEVER
- EMBRYON
- ENFANCE
- ENVIE
- FEE
- FILLE
- FILS
- GAMIN
- GARS
- GATER
- GENOUX
- GOSSE
- INFANT
- JUMELLES
- LAIT
- LANDAU
- LIGNEE
- LIT
- MERE
- MOLE
- MUE
- NAISSANT
- NATUREL
- NEONATAL
- NID
- NOEL
- NOUNOURS
- NURSERY
- ONDOYER
- OURSON
- PERE
- RISSETTE
- ROT
- ROUGEOLE
- SEIN
- SEVRER
- SOEUR
- TAILLE
- TROUVE
- UNIQUE
- UTERUS
- VACCIN
- VAGIR
- VARIOLE
- VITAMINES

M	B	N	R	A	E	L	L	I	F	L	E	O	N	V
T	O	O	E	E	U	A	D	N	A	L	C	E	O	I
A	B	S	F	L	T	T	R	J	O	A	O	C	U	T
I	O	R	U	A	O	A	U	E	C	I	L	N	N	A
L	N	U	N	R	T	M	G	A	V	T	E	A	O	M
L	N	O	E	R	E	U	Q	U	D	E	F	F	U	I
E	E	R	Y	L	O	T	X	N	E	N	L	N	R	N
N	T	R	L	R	I	L	U	N	I	Q	U	E	S	E
U	I	E	U	S	B	G	O	N	D	O	Y	E	R	S
R	S	C	S	T	R	M	N	A	I	S	S	A	N	T
S	E	O	C	S	A	A	E	E	L	O	I	L	N	R
E	V	L	N	A	O	N	G	R	E	N	F	I	I	O
R	R	I	G	A	V	G	M	U	E	I	D	T	M	U
Y	E	E	R	I	P	E	R	E	L	O	I	R	A	V
S	R	R	E	C	E	R	I	S	E	T	T	E	G	E

Solution du dernier problème:

GARCONNET

Horizontalement

- 1 Maladie parasitaire – Symbole chimique.
- 2 Place de la pupille – Pas tranchée.
- 3 Disputes bruyantes – Partie d'un oeuf.
- 4 Pour interpellier – Dessin – Pas laid.
- 5 Arme – Tables de sacrifices.
- 6 Apéritif non sucré – Édifices.
- 7 Artère – Blessant.
- 8 Très petite île – Association d'escrocs.
- 9 État d'âme – Lieux de combats.
- 10 Il rejette l'autorité – Bien colorées.
- 11 Dépouillé – Il veut faire mieux.
- 12 Possessif – Se rapporter à.

5 Décapite.

- 6 D'une locution signifiant sans qu'on le sache – Implorer.
- 7 Connu – Manière de cuire le boeuf à l'étouffée.
- 8 Très important – Motif de plainte.
- 9 École d'administration – Régime politique.
- 10 A douze arêtes – Chef.
- 11 Fruit de l'aubépine – Transformé en glace.
- 12 Matériels – Rouer de coups.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3799

1	P	A	R	L	E	M	E	N	T	E	R	E	R	
2	O	V	A	I	R	E		A	R	M	E	R		
3	R	A	C	E		D	A	Z	I	B	A	O		
4	T	R	I		A	I	L	I	E	R	C			
5	R	E	N	E	G	A	T		R	U	S	H		
6	A		E	N	A		I	R	E	N	E			
7	I	F	S		C	A	S	E	S		R			
8	T	I		H	E	L	E	S		A	V	E		
9	I	G	N	A	R	E		T	A	L	E	R		
10	S	U	E	R		R	H	E	T	E	U	R		
11	T	E	M	P	E	T	E		R	A	S	E		
12	E	S	S	E		E	M	P	E	S	E	R		

Verticalement

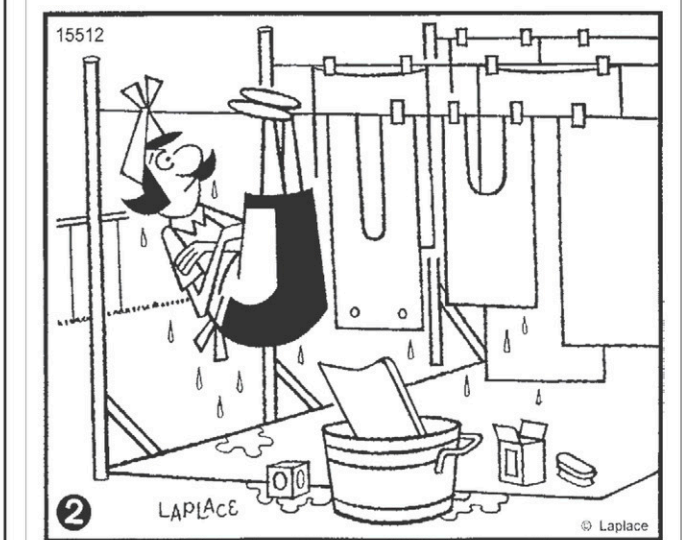
- 1 Ville de Toscane – Guerre sainte.
- 2 Tireur à l'arc – Poissons.
- 3 Fond de bouteille – Incendiaire.
- 4 Pousse sur les vieux arbres – Matrice.

MC3800

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

Jeux31_janvier_13

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



- 1 La tache du fichu de la femme. 2 Son tablier est plus court. 3 Un joint de planche en moins derrière la femme. 4 Épaisseur sur le haut de la planche à laver. 5 L'eau à droite du baquet. 6 Le pied du poteau de droite est plus court. 7 Une pince en moins sur le pantalon de gauche. 8 Le haut du drap d'extrême droite.

NOIUTOS

PARTICIPEZ AU **DÉFI TÊTES RASÉES** leucan tetesrasees.com Montérégie

Présenté par **Jean Coutu**

JE RELÈVE LE DÉFI

Nancy P. Laroche

Objectif : **10000\$**

Encouragez-moi ! tetesrasees.com

				8		5								
7	4													
	9												1	
1					7	3								
2			1							6				
			2	5		9								
				9		6	3							
	5									8				
				2	6									7

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2292

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

9	2	4	8	3	5	7	1	6
1	3	6	7	9	2	4	8	5
7	8	5	4	6	1	2	9	3
2	1	3	5	7	8	9	6	4
5	4	7	9	2	6	1	3	8
8	6	9	3	1	4	5	7	2
4	7	2	1	8	3	6	5	9
3	5	1	6	4	9	8	2	7
6	9	8	2	5	7	3	4	1

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

2291

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
m-Boston	6	5	0	1	0	19	12	11	4-0-0-0	1-0-1-0	5-0-1-0	G-3
m-Tampa Bay	6	5	1	0	0	29	15	10	4-0-0-0	1-1-0-0	5-1-0-0	G-4
m-New Jersey	5	3	0	1	1	12	9	8	2-0-0-0	1-0-1-1	3-0-1-1	P-2
Ottawa	6	4	1	0	1	19	12	9	2-0-0-1	2-1-0-0	4-1-0-1	G-6
Montréal	5	4	1	0	0	17	10	8	3-1-0-0	1-0-0-0	4-1-0-0	G-4
N.Y. Islanders	6	3	2	1	0	22	19	7	1-1-0-0	2-1-1-0	3-2-1-0	G-1
Winnipeg	6	3	2	0	1	18	17	6	2-1-0-0	1-1-0-1	3-2-0-1	P-1
N.Y. Rangers	6	3	3	0	0	16	17	6	3-1-0-0	0-2-0-0	3-3-0-0	G-2

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Toronto	6	3	3	0	0	18	20	6	0-2-0-0	3-1-0-0	3-3-0-0	G-1
Pittsburgh	6	3	3	0	0	16	18	6	0-2-0-0	3-1-0-0	3-3-0-0	P-1
Buffalo	6	2	3	1	0	16	19	5	1-1-1-0	1-2-0-0	2-3-1-0	P-4
Caroline	5	2	3	0	0	14	18	4	1-2-0-0	1-1-0-0	2-3-0-0	P-1
Philadelphie	7	2	5	0	0	14	20	4	1-1-0-0	1-4-0-0	2-5-0-0	P-2
Washington	6	1	4	1	0	13	22	3	1-2-0-0	0-2-1-0	1-4-1-0	P-1
Floride	6	1	5	0	0	10	24	2	1-2-0-0	0-3-0-0	1-5-0-0	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
m-Chicago	6	6	0	0	0	22	13	12	2-0-0-0	4-0-0-0	6-0-0-0	G-6
m-San Jose	6	6	0	0	0	26	10	12	4-0-0-0	2-0-0-0	6-0-0-0	G-6
m-Minnesota	6	3	2	1	0	16	17	7	3-1-0-0	0-1-1-0	3-2-1-0	G-3
St. Louis	6	5	1	0	0	24	13	10	3-0-0-0	2-1-0-0	5-1-0-0	G-1
Anaheim	5	3	1	0	1	17	17	7	1-1-0-0	2-0-0-1	3-1-0-1	P-1
Detroit	6	3	2	1	0	15	17	7	2-1-0-0	1-1-1-0	3-2-1-0	G-1
Edmonton	5	3	2	0	0	15	14	6	2-1-0-0	1-1-0-0	3-2-0-0	G-1
Vancouver	6	2	2	0	2	16	19	6	1-1-0-1	1-1-0-1	2-2-0-2	P-2

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Los Angeles	5	2	2	1	0	11	14	5	1-1-0-0	1-1-1-0	2-2-1-0	G-2
Nashville	6	1	2	0	3	10	18	5	0-0-0-2	1-2-0-1	1-2-0-3	P-3
Dallas	7	2	4	1	0	13	18	5	1-1-1-0	1-3-0-0	2-4-1-0	P-4
Columbus	7	2	4	0	1	13	22	5	1-1-1-0	1-3-0-0	2-4-1-0	P-1
Colorado	5	2	3	0	0	10	13	4	2-0-0-0	0-3-0-0	2-3-0-0	P-2
Phoenix	6	2	4	0	0	21	20	4	2-2-0-0	0-2-0-0	2-4-0-0	G-1
Calgary	4	1	2	0	1	11	15	3	1-2-0-0	0-0-0-1	1-2-0-1	G-1

NOTE: m - meneur de section.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE		SECTION NORD-EST		SECTION SUD-EST				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. New Jersey	5	8	1. Boston	6	11	1. Tampa Bay	6	10
2. N.Y. Islanders	6	7	2. Ottawa	6	9	2. Winnipeg	6	7
3. N.Y. Rangers	6	6	3. Montréal	5	8	3. Caroline	5	4
4. Pittsburgh	6	6	4. Toronto	6	6	4. Washington	6	3
5. Philadelphie	7	4	5. Buffalo	6	5	5. Floride	6	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE		SECTION NORD-OUEST		SECTION PACIFIQUE				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. Chicago	6	12	1. Minnesota	6	7	1. San Jose	6	12
2. St. Louis	6	10	2. Edmonton	5	6	2. Anaheim	5	7
3. Detroit	6	7	3. Vancouver	6	6	3. Los Angeles	5	5
4. Nashville	6	5	4. Colorado	5	4	4. Dallas	7	5
5. Columbus	7	5	5. Calgary	4	3	5. Phoenix	6	4

Mardi 29 janvier

- New Jersey 1 Boston 2 (F)
- Philadelphie 1 N.Y. Rangers 2
- Toronto 4 Buffalo 3 (P)
- Winnipeg 3 Montréal 4
- Washington 2 Ottawa 3
- Dallas 1 Detroit 4
- N.Y. Islanders 4 Pittsburgh 1
- Floride 2 Tampa Bay 4
- Columbus 2 Minnesota 3
- Anaheim 2 San Jose 3 (F)

Boston à Toronto, 19h.

- Detroit à Columbus, 19h.
- Dallas à Phoenix, 22h.
- Chicago à Calgary, 22h.
- Los Angeles à Anaheim, 22h.
- Nashville à San Jose, 22h30.
- Dimanche 3 février
- Pittsburgh à Washington, 12h30.
- Ottawa à Montréal, 14h.
- Floride à Buffalo, 15h.
- New Jersey à N.Y. Islanders, 15h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

M	A	Pts
Marleau, SJ	9	5 14
Thornton, SJ	3	11 14
St-Louis, TB	3	9 12
Stamkos, TB	4	7 11
Pavelski, SJ	3	8 11
Vanek, Buf	3	7 10
Parise, Minn	5	4 9
Pominville, Buf	4	5 9
Couture, SJ	4	5 9
Conacher, TB	3	6 9
Kane, Chi	2	7 9
Alex Galchenyuk	1	4 5
Tomas Plekanec	3	1 4
B. Gallagher	2	2 4
Max Pacioretty	0	4 4
Brian Gionta	2	1 3
Rene Bourque	1	2 3
Erik Cole	1	2 3
Shattenkirk, STL	0	8 8
Winnik, Ana	5	2 7
Clarkson, NJ	4	3 7
Morkov, Mon	4	3 7
Ryan White	1	0 1
David Desharnais	0	1 1
St. Louis à Detroit, 19h30. Phoenix à Dallas, 20h30. Chicago à Vancouver, 22h. Minnesota à Anaheim, 22h.		

Mardi 30 janvier

- Washington à Toronto, 19h.
- Pittsburgh à N.Y. Rangers, 19h.
- N.Y. Islanders au New Jersey, 19h.
- Buffalo à Boston, 19h.
- St. Louis à Columbus, 19h.
- Winnipeg en Floride, 19h30.
- Colorado à Calgary, 21h.
- Nashville à Los Angeles, 22h30.
- Edmonton à San Jose, 22h30.

RENDÉMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 29 janvier.

B	A	Pts
Andrei Markov	4	3 7
Raphaël Diaz	0	7 7
Alex Galchenyuk	1	4 5
Tomas Plekanec	3	1 4
B. Gallagher	2	2 4
Max Pacioretty	0	4 4
Brian Gionta	2	1 3
Rene Bourque	1	2 3
Erik Cole	1	2 3
Brandon Prust	1	1 2
Francis Bouillon	0	2 2
Josh Gorges	1	0 1
Ryan White	1	0 1
David Desharnais	0	1 1
St. Louis à Detroit, 19h30. Phoenix à Dallas, 20h30. Chicago à Vancouver, 22h. Minnesota à Anaheim, 22h.		

Vendredi 1er février

- Philadelphie à Washington, 19h.
- Ottawa en Caroline, 19h.
- Winnipeg à Tampa Bay, 19h30.
- St. Louis à Detroit, 19h30.
- Phoenix à Dallas, 20h30.
- Chicago à Vancouver, 22h.
- Minnesota à Anaheim, 22h.

Samedi 2 février

- New Jersey à Pittsburgh, 13h.
- Buffalo à Montréal, 14h.
- Edmonton au Colorado, 15h.
- Caroline à Philadelphie, 19h.
- N.Y. Rangers à Tampa Bay, 19h.

GARDIEN

G PDPDF BP CPTS
Carey Price 4 1 0 303 10 0 1,88

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE		SECTION NORD-EST		SECTION SUD-EST				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. New Jersey	5	8	1. Boston	6	11	1. Tampa Bay	6	10
2. N.Y. Islanders	6	7	2. Ottawa	6	9	2. Winnipeg	6	7
3. N.Y. Rangers	6	6	3. Montréal	5	8	3. Caroline	5	4
4. Pittsburgh	6	6	4. Toronto	6	6	4. Washington	6	3
5. Philadelphie	7	4	5. Buffalo	6	5	5. Floride	6	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE		SECTION NORD-OUEST		SECTION PACIFIQUE				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. Chicago	6	12	1. Minnesota	6	7	1. San Jose	6	12
2. St. Louis	6	10	2. Edmonton	5	6	2. Anaheim	5	7
3. Detroit	6	7	3. Vancouver	6	6	3. Los Angeles	5	5
4. Nashville	6	5	4. Colorado	5	4	4. Dallas	7	5
5. Columbus	7	5	5. Calgary	4	3	5. Phoenix	6	4

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE		SECTION NORD-EST		SECTION SUD-EST				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. New Jersey	5	8	1. Boston	6	11	1. Tampa Bay	6	10
2. N.Y. Islanders	6	7	2. Ottawa	6	9	2. Winnipeg	6	7
3. N.Y. Rangers	6	6	3. Montréal	5	8	3. Caroline	5	4
4. Pittsburgh	6	6	4. Toronto	6	6	4. Washington	6	3
5. Philadelphie	7	4	5. Buffalo	6	5	5. Floride	6	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE		SECTION NORD-OUEST		SECTION PACIFIQUE				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. Chicago	6	12	1. Minnesota	6	7	1. San Jose	6	12
2. St. Louis	6	10	2. Edmonton	5	6	2. Anaheim	5	7
3. Detroit	6	7	3. Vancouver	6	6	3. Los Angeles	5	5
4. Nashville	6	5	4. Colorado	5	4	4. Dallas	7	5
5. Columbus	7	5	5. Calgary	4	3	5. Phoenix	6	4

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE		SECTION NORD-EST		SECTION SUD-EST				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. New Jersey	5	8	1. Boston	6	11	1. Tampa Bay	6	10
2. N.Y. Islanders	6	7	2. Ottawa	6	9	2. Winnipeg	6	7
3. N.Y. Rangers	6	6	3. Montréal	5	8	3. Caroline	5	4
4. Pittsburgh	6	6	4. Toronto	6	6	4. Washington	6	3
5. Philadelphie	7	4	5. Buffalo	6	5	5. Floride	6	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE		SECTION NORD-OUEST		SECTION PACIFIQUE				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. Chicago	6	12	1. Minnesota	6	7	1. San Jose	6	12
2. St. Louis	6	10	2. Edmonton	5	6	2. Anaheim	5	7
3. Detroit	6	7	3. Vancouver	6	6	3. Los Angeles	5	5
4. Nashville	6	5	4. Colorado	5	4	4. Dallas	7	5
5. Columbus	7	5	5. Calgary	4	3	5. Phoenix	6	4

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE		SECTION NORD-EST		SECTION SUD-EST				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. New Jersey	5	8	1. Boston	6	11	1. Tampa Bay	6	10
2. N.Y. Islanders	6	7	2. Ottawa	6	9	2. Winnipeg	6	7
3. N.Y. Rangers	6	6	3. Montréal	5	8	3. Caroline	5	4
4. Pittsburgh	6	6	4. Toronto	6	6	4. Washington	6	3
5. Philadelphie	7	4	5. Buffalo	6	5	5. Floride	6	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE		SECTION NORD-OUEST		SECTION PACIFIQUE				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. Chicago	6	12	1. Minnesota	6	7	1. San Jose	6	12
2. St. Louis	6	10	2. Edmonton	5	6	2. Anaheim	5	7
3. Detroit	6	7	3. Vancouver	6	6	3. Los Angeles	5	5
4. Nashville	6	5	4. Colorado	5	4	4. Dallas	7	5
5. Columbus	7	5	5. Calgary	4	3	5. Phoenix	6	4

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE		SECTION NORD-EST		SECTION SUD-EST				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. New Jersey	5	8	1. Boston	6	11	1. Tampa Bay	6	10
2. N.Y. Islanders	6	7	2. Ottawa	6	9	2. Winnipeg	6	7
3. N.Y. Rangers	6	6	3. Montréal	5	8	3. Caroline	5	4
4. Pittsburgh	6	6	4. Toronto	6	6	4. Washington	6	3
5. Philadelphie	7	4	5. Buffalo	6	5	5. Floride	6	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE		SECTION NORD-OUEST		SECTION PACIFIQUE				
MJ	Pts	MJ	Pts	MJ	Pts			
1. Chicago	6	12	1. Minnesota	6	7	1. San Jose	6	12
2. St. Louis	6	10	2. Edmonton	5	6	2. Anaheim	5	7
3. Detroit	6	7	3. Vancouver	6	6	3. Los Angeles	5	5
4. Nashville	6	5	4. Colorado	5	4	4. Dallas	7	5
5. Columbus	7	5	5. Calgary	4	3	5. Phoenix	6	4

<



RAFAEL NADAL A ENCORE MAL AU GENOU

MANACOR, ESPAGNE — À une semaine de la date prévue de son retour au jeu, Rafael Nadal a fait savoir qu'il a encore mal au genou gauche.

L'Espagnol de 26 ans prévoyait renouer avec le tennis, la semaine prochaine au Chili, avant d'aller disputer des tournois au Brésil et au Mexique.

Depuis l'île de Majorque, hier, Nadal a indiqué que son genou prenait du mieux, mais qu'il lui faisait encore mal à l'occasion. Il a ajouté qu'il devra quand même recommencer à jouer « tôt ou tard ».

Nadal n'a pas disputé de match depuis qu'il a perdu devant Lukas Rosol au deuxième tour du tournoi de Wimbledon.

— Associated Press

STEPHENS MÈNERA L'ÉQUIPE AMÉRICAINE EN FED CUP

WHITE PLAINS, N.Y. — Sloane Stephens mènera l'équipe américaine de la Fed Cup en l'absence des soeurs Williams, en vue de l'affrontement de premier tour du Groupe mondial qui sera disputé contre l'Italie, les 9 et 10 février.

La capitaine Mary Joe Fernandez a aussi invité la spécialiste du double Liezel Huber ainsi que les recrues Varvara Lepchenko et Jamie Hampton.

Stephens est classée 17^e au monde, un sommet en carrière, après avoir battu Serena Williams et atteint les demi-finales des Internationaux d'Australie. Elle fera ses débuts en simple à la Fed Cup.

Serena Williams, qui s'est blessée au dos pendant sa défaite en quarts de finale aux mains de Stephens, a participé au plus récent match des États-Unis en Fed Cup, l'an dernier. Les Américaines l'avaient alors emporté contre l'Ukraine en éliminatoires du Groupe mondial.

Le duel contre l'équipe italienne sera disputé en salle, sur terre battue rouge, à Rimini en Italie.

La formation italienne est menée par Sara Errani, septième au monde, et Roberta Vinci, 16^e.

— Associated Press

Frank Schleck suspendu un an

Le cycliste luxembourgeois assure « ne pas être un tricheur »

BENOÎT NOËL ET MARLYSE TURRINI

Agence France-Presse

LUXEMBOURG — Le Luxembourgeois Frank Schleck, suspendu un an hier par l'Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD), a assuré « garder la tête haute » et « ne pas être un tricheur », l'instance disciplinaire ayant selon lui « écarté l'hypothèse d'une prise volontaire de produit interdit ».

Le coureur de la formation luxembourgeoise s'est déclaré « déçu par la sévérité de la sanction » qui prend cours à la date du 14 juillet 2012 et le privera donc du prochain Tour de France. Le Tour 2013 s'élancera depuis la Corse le 29 juin prochain.

La sanction est susceptible d'appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). Le coureur et ses avocats se donnent quelques jours pour étudier le dossier et envisager les suites à y donner.

Le coureur âgé de 32 ans ne s'est pas exprimé sur la suite de sa carrière. « Vous comprenez que j'ai besoin de temps », a-t-il murmuré en quittant les locaux de l'ALAD où il était arrivé vers 18h00 (16h00 GMT) au bras de son épouse.

Frank Schleck était poursuivi suite à un contrôle antidopage positif au Xipamide (un diurétique) à l'issue de la 13^e étape du dernier Tour de France le 14 juillet au Cap d'Agde (Hérault). Il avait quitté l'épreuve

au terme de la 15^e étape alors qu'il occupait la 12^e place du classement général.

Il avait dès le début de l'affaire plaidé la thèse de l'empoisonnement ou de l'accident. Ce qu'il a implicitement continué à faire hier.

« Contamination involontaire »

« Le conseil de discipline a écarté l'hypothèse d'une prise volontaire d'un produit interdit, a commenté Frank Schleck. Je garde la tête haute: je ne suis pas un tricheur ».

« Sur bases d'expertises, le conseil de discipline a expliqué la présence de Xipamide dans mes échantillons par l'ingestion de compléments alimentaires contaminés. Douze mois de suspension, c'est donc sévère », a-t-il poursuivi en luxembourgeois.

« Malheureusement, les règles de l'UCI sont telles que même une contamination involontaire suffit pour prononcer une sanction », a ajouté celui qui fut 3^e du Tour de France en 2011.

Selon l'avocat du coureur, le conseil de discipline de l'ALAD a reconnu que vu les quantités infinitésimales de Xipamide retrouvées dans les échantillons, « le produit n'a pu être utilisé pour améliorer les performances ni comme agent masquant ».

« C'est ce qui renforce notre



Frank Schleck s'est déclaré déçu par la sévérité de la sanction.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

déception par rapport à la sévérité du jugement », a expliqué M. Albert Rodesh.

L'aîné d'Andy Schleck avait déjà été inquiété par la justice sportive en septembre 2008.

Il avait alors fait l'objet d'une

perquisition dans son hôtel, à la veille des Championnats du monde de Varèse en Italie, suite à un versement d'une somme de près de sept mille euros au sulfureux docteur Fuentes, accusé de pratiques dopantes et actuellement au centre d'un

procès à Madrid. Cette affaire avait été classée sans suite par l'ALAD.

Frank Schleck, client de Fuentes, avait alors expliqué que le médecin espagnol se contentait de lui établir des programmes d'entraînement.

L'amnistie est la seule façon de faire, dit Armstrong

LONDRES (ASSOCIATED PRESS) — Le programme de « vérité et réconciliation » est « la seule façon » de régler la crise sur le dopage en cyclisme et l'UCI ne devrait jouer aucun rôle dans ce processus, selon Lance Armstrong.

Celui-ci a accordé une entrevue à Cyclingnews, sa première depuis qu'il a admis devant Oprah Winfrey qu'il s'est dopé à l'occasion de ses sept victoires au Tour de France.

Dans une entrevue réalisée par courriel avec la publication britannique spécialisée en cyclisme, Armstrong n'a exprimé aucun remords et n'a pas fait preuve de

contrition. Il a dit avoir le sentiment qu'il a servi de bouc émissaire pour un sport où aucune génération n'a été « propre ».

Il a affirmé que la meilleure manière d'aller de l'avant est d'offrir l'amnistie aux coureurs et aux dirigeants qui sont prêts à avancer des faits.

« Ce n'est pas la meilleure manière, c'est la seule manière, a-t-il dit. Bien que je sois au milieu de la tempête, ceci ne se résume pas à un seul homme, à une seule équipe ou à un seul directeur. Ça concerne le cyclisme et, franchement, tous les sports d'endurance.

« Lyncher publiquement un homme et son équipe ne résoudra pas le problème. »

Lorsqu'on lui a demandé s'il sentait qu'on cherchait seulement quelqu'un à blâmer en le ciblant, Armstrong a répondu que oui.

« Mais je comprends pourquoi, a-t-il reconnu. Nous devons accepter les conséquences de ce que nous faisons. »

Dans son entrevue avec Winfrey, Armstrong s'est dit prêt à participer à un processus de « vérité et réconciliation ».

Il a déclaré à Cyclingnews que le

programme devrait être géré par l'Agence mondiale antidopage et non pas par l'Agence antidopage des États-Unis, l'organisme qui a mis de l'avant le rapport qui a mené à la perte de tous ses titres ainsi qu'à sa suspension à vie.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il ne voudrait pas parler à la USADA, Armstrong a rétorqué : « Ce n'est pas compliqué. C'est un sport mondial, pas un sport américain ».

Il a également insisté pour dire que l'Union cycliste internationale et son président, Pat McQuaid, ne

devraient pas être impliqués.

« L'UCI n'a pas sa place à cette table », a dit Armstrong.

Il a qualifié McQuaid de « pathétique » et déclaré que ce dernier était seulement intéressé à se protéger lui-même.

« Quand je parlais encore au bon vieux Pat McQuaid, il y a plusieurs mois, j'ai dit « Pat, il faut faire preuve de courage ici. Un vaste programme de vérité et de réconciliation, à l'échelle mondiale, est la meilleure solution pour notre sport », a raconté Armstrong. Il n'a rien voulu entendre. »

Crabtree couronnera sa saison au Super Bowl

NOUVELLE-ORLÉANS (ASSOCIATED PRESS) — Michael Crabtree a refusé de retirer sa tuque noire des 49^{es} de San Francisco pour montrer ses cheveux. Non, il ne le fera pas.

Crabtree tentera de conserver chaque élément de surprise qu'il pourrait avoir dans son sac pour sa première participation au Super Bowl — et il

espère pouvoir tirer un avantage de chaque opportunité qui se présentera à lui cette semaine.

Pas que ses gestes doivent refléter ses déclarations. Mais c'est Crabtree, un gars bizarre et superstitieux, qui tente par tous les moyens de se débarrasser de cette étiquette de diva qu'il a méritée lors de son stage dans les rangs

universitaires avec Texas Tech. Cette réputation est cependant minimisée par ses coéquipiers des 49ers, qui assurent que ce n'est pas le cas.

Le dynamique receveur de passes, reconnu pour sa créativité offensive, fera l'objet d'une couverture étroite de la part de la tertiarie des Ravens de Baltimore dimanche au Superdome.

Crabtree est dangereux après avoir capté le ballon, mais il l'est également lorsqu'il doit déjouer les ailiers défensifs pour effectuer des attrapés acrobatiques ou lorsqu'il doit garder ses pieds à l'intérieur des limites du terrain sur des jeux serrés.

« De nombreux entraîneurs peuvent enseigner les tracés et comment capter un ballon, mais après l'attrapé c'est vraiment le talent qui s'exprime », a-t-il expliqué. « C'est ce qui fait que tu es spécial. »

Peu importe le nombre d'attrapés ou d'opportunités ce week-end, Crabtree ne se préoccupe que d'une seule chose : couronner sa meilleure saison en carrière avec une bague de championnat. Il éprouve encore de la difficulté à négocier avec le cirque et la foire médiatique (sa voix était encore enrouée hier à cause des entrevues de la veille). Il apprend encore à jouer son rôle de personnage public, et il compose de mieux en mieux avec sa popularité grandissante.

Pas plus tard que la semaine dernière,

Crabtree a appris qu'il ne fera pas l'objet d'accusations pour une agression sexuelle survenue dans une chambre d'hôtel après la victoire des 49^{es} contre les Packers de Green Bay en demi-finales de l'Association nationale le 12 janvier. Le procureur du district de San Francisco a annoncé vendredi qu'il n'y aurait pas d'accusations « pour le moment ». Lailier espacé n'a jamais été arrêté ou détenu, et les policiers ont indiqué qu'il avait coopéré durant l'enquête.

« J'étais déçu des allégations », a dit Crabtree hier matin, avant de participer à une séance d'entraînement aux quartiers généraux des Saints de La Nouvelle-Orléans. « C'est fini maintenant. »

Il a bouclé la saison avec des sommets personnels de neuf touchés, 85 attrapés et 1105 verges de gains cette saison. Ça inclut cinq majeurs et 30 attrapés en situation de troisième essai — des statistiques parmi le top-5 dans la NFL.



Le quart Alex Smith (11) surveille l'autre quart des 49^{es}, Colin Kaepernick, en action lors de l'entraînement de l'équipe, hier, à La Nouvelle-Orléans.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT

Une 31^e édition qui s'annonce hautement diversifiée

CAROLINE BOUCHARD

La Tribune

VALCOURT — Les amateurs de vitesse et de sensations fortes risquent de ne pas trouver beaucoup de répit lors de la prochaine édition du Grand Prix de Valcourt (GPV). La 31^e édition de l'événement, qui se tiendra du 15 au 17 février prochain, présentera sept différents types de compétitions, dont deux nouveautés, tout ça pour un total de 200 épreuves en piste. De plus, le concours de motoneige Snocross freestyle (style libre) fera un retour attendu sur le site du circuit Yvon-Duhamel.

En plus des traditionnelles courses d'ovale, de Snocross, de motos sur glace et de VTT, seront introduites cette année des courses de véhicules tout terrain côte à côte (UTV) et de voitures stock-car de la série REVSTAR STR. Adaptées pour la compétition sur glace, les voitures de course stock-car seront munies de pneus à crampons et, étant toutes identiques pour chaque pilote, elles promettent d'offrir beaucoup d'action côte à côte.

Afin de présenter autant de compétitions, ce sont quatre surfaces différentes qui seront aménagées sur le site du circuit Yvon-Duhamel.

L'ovale glacé est déjà prêt à accueillir les pilotes, et en raison du nombre important d'épreuves qui y seront présentées, la glace sera deux fois plus épaisse qu'à l'habitude. Tenant compte du redoux connu ces derniers jours, l'organisation du GPV s'affaire aussi actuellement à faire produire d'importantes quantités de neige. Si la piste de Snocross est fin prête, il reste encore à aménager la piste pour les courses d'accélération de motoneige, ainsi que le monticule qui servira à la compétition de Snocross freestyle.

« Au niveau du freestyle, il faut construire un immense cube de neige qu'on va travailler avec des machines, et il fera environ 80 pieds de large. Ils vont effectuer des sauts environ 40 pieds dans les airs en effectuant des figures, alors c'est assez extrême. Il faut aussi produire de la neige pour les deux couloirs de 660 pieds pour les courses d'accélération. Mais avec la pluie qu'on a déjà connue dans les dernières années, on est préparés pour toutes les intempéries », assure Marc-Antoine Lemay, responsable de la programmation du GPV.

Mononcle Jacques est de retour

Encore cette année, le vétéran Jacques Villeneuve sera présent au

GPV dans l'espoir de s'approprier un 4^e titre en carrière. À 59 ans, l'idole du GPV a terminé 3^e au classement final du Eastern Pro Tour (EPT) l'an dernier. Lors de sa dernière course en 2012, à Roberval, non seulement le titre du championnat lui a échappé, mais il s'est aussi cassé une clavicule en effectuant une sortie de piste.

Cette saison, Villeneuve a décidé de ne pas participer au Championnat du monde d'Eagle River, qui a couronné Malcolm Chartier (Michigan) dans la catégorie Pro Champ, le 20 janvier dernier. Il effectuera plutôt sa première course le week-end prochain, à Manitowaning (Ontario).

« Je voulais prouver que ma machine était hyper performante pour aller à Eagle River et ça n'a pas été le cas lors des premiers essais. J'ai préféré me préparer pour la saison. Malheureusement, j'ai pris une bonne 'fouille' en faisant des essais. Je suis rentré dans un banc de neige à cent milles à l'heure, parce que j'ai viré 100 pieds trop vite, en pleine noirceur. C'était stupide de ma part, avoue Villeneuve. Je me suis blessé à une côte. Espérons que c'est réglé pour le reste de la saison », raconte Jacques Villeneuve, s'avouant déçu de sa performance en 2012.

GYM-AS MARIEVILLE

Récolte de dix médailles

MARIEVILLE — Les porte-couleurs du club Gym-As de Marieville ont fait leur marque lors de la deuxième sélection (division 3) en récoltant 10 médailles, dont une d'or et six d'argent.

Emily Benoit (P2 senior) a fini en tête dans les exercices au sol et sixième au saut, en route vers une cinquième place au total des épreuves.

Sandrine Pinsonneault (P2 senior) a mis la main sur la médaille d'argent au total des appareils, grâce à une deuxième position à la poutre, dans les exercices au sol et au saut et un quatrième rang aux barres asymétriques.

Jade Cloutier-Leblanc (P2 novice) a également décroché une médaille d'argent au total des épreuves dans sa catégorie avec un deuxième rang dans les exercices au sol, une troisième position au saut et un quatrième place à la poutre.

Mélodie Bourget (P2 tyro), auteur d'une troisième place dans les exercices au sol et cinquième au saut et

Joanie Martin (P3 senior) avec une troisième place dans les exercices au sol ont complété la récolte des médailles des Gym-As.

Rosalie Sirois (P3 senior) a été sixième au total des appareils, dans les exercices au sol et à la poutre, Audrey Mallette (P4 senior) a été sixième au total des appareils et huitième au saut, Amily Laperrière (P3 senior) a fini au pied du podium au saut et huitième à la poutre avec une septième position au total des appareils et Rebekah Gauthier (P2 senior) a été huitième au total des épreuves, avec un cinquième rang à la poutre.

Léanne Cinq-Mars (P2 senior) quatrième au saut et septième dans les exercices au sol, Rosalie Bastien (P2 novice) a fini cinquième à la poutre, Kim Delorme (P2 tyro) a été cinquième au saut et un quatrième position au saut, Catherine Donaldson (P4 senior) a pris la septième position dans les exercices au sol et Julianne Huot (P2 tyro) a obtenu le huitième rang au saut.



Les membres des Gym-As de Marieville ont fait leur marque lors de la deuxième de trois compétitions de sélection avec notamment un total de 10 médailles.

PHOTO FOURNIE

Les Cougars étaient seuls sur la glace

Les Inouk subissent un cinglant revers de 5-1 à Sherbrooke

GAÉTAN ROY

gaetan.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Attachez votre ceinture de sécurité, nous allons atterrir d'urgence et ça risque de brasser!

Après avoir volé très haut depuis un bon bout de temps, les Inouk ont été ramenés sur terre, et de façon brutale, hier soir à Sherbrooke, où les hommes de David Lapierre ont subi un revers de 4-1 face aux Cougars. Les Sherbrookoïses ont « légèrement » dominé dans la colonne des lancers, 47 contre 17!

Il s'agissait d'un premier revers des Granbyens sur la route après six victoires consécutives, dont cinq depuis le début du présent voyage en raison de la tenue du tournoi bantam au Centre sportif Léonard-Grondin. D'ailleurs, les Inouk retrouveront leurs partisans demain soir sur la rue Léon-Harmel lorsqu'ils recevront les puissants Maroons de Lachine.

Après avoir marqué le premier but en désavantage d'un homme à la troisième minute, les Inouk ont plié bagages et laissé les Cougars manoeuvrer à leur guise. Jean-Christophe Plouffe a subi la revers devant le filet des Inouk alors que Joakim Jutras a récolté un gain facile pour les Cougars.

L'entraîneur David Lapierre, pour une très rare fois, n'a pas voulu répondre aux questions de *La Voix de l'Est* après le match. C'est son assistant Jean-Vincent Piette qui a été désigné.

Lapierre avait récemment parlé des unités spéciales de son club qui



Francis Brunelle tente de prendre le gardien Joakim Jutras en défaut. Peu menacé, Jutras n'a fait face qu'à 17 tirs durant le match.

s'améliorait. Si les Granbyens ont été parfaits en six infériorités numériques, se permettant même de marquer une fois, ils ont cependant été incapables de profiter de leurs huit jeux de puissance et ont permis aux Cougars de marquer leur dernier but alors qu'ils se défendaient à quatre contre cinq.

Un club qui obtient huit jeux de puissance et qui totalise 17 lancers dans un match, ce n'est pas très bon signe!

« Nous n'avions pas grand-chose dans notre sac, ni dans les jambes, ni dans la tête, a résumé Jean-Vincent Piette. On va donner le crédit aux Cougars, qui étaient prêts et qui ont joué 60 minutes. La domination de 47-17 dans les lancers représente bien l'allure du match ».

Piette n'a pas cherché d'explication à cette contre-performance de l'équipe de première place dans la division David Perron.

« Il n'y a pas d'explication valable pour un tel match dans le contexte d'une rivalité naturelle comme la nôtre avec Sherbrooke, poursuit Piette. C'est inexplicable. On n'était pas sur la même glace qu'eux. C'est certain que c'est le bon temps de revenir à la maison devant nos partisans. Ça ne fera pas de tort, mais ça n'explique pas ce résultat. »

Malade, le défenseur Joey Dubé n'était pas en uniforme. En deuxième période, l'attaquant Louis Gagné a été blessé au bas du corps. Il devra être examiné pour connaître la nature de sa blessure.

Un but, puis rien...

Dès la deuxième minute du match, Pierre-Olivier Marcoux a offert le premier jeu de puissance aux Cougars, mais ce sont les Inouk qui en ont profité! Érik Longtin a marqué le premier but du match à la troisième minute, son 32^e du calendrier, en infériorité numérique.

Les Sherbrookoïses ont créé l'égalité à la 16^e minute par l'entremise de Guillaume Pelletier, qui a levé les bras pour la 27^e fois cette saison.

Si les Cougars avaient largement dominé la colonne des lancers au premier vingt, ils étaient seuls sur la glace en deuxième avec 19 tirs contre... cinq! Ils ont d'ailleurs marqué les deux seuls buts de l'engagement aux dépens du gardien Jean-Christophe Plouffe.

Yoan Brassard, avec son deuxième, à la quatrième minute, et Marc-Étienne Drapeau, son cinquième, neuf minutes plus tard, ont fait bouger les cordages pour les locaux.

Malgré quelques autres jeux de puissance en troisième période, les Inouk n'ont pas réduit l'écart, au contraire.

Les Cougars ont marqué un quatrième but dans la dernière minute du match, en infériorité numérique. Nicolas Dubé a enfoncé ce dernier clou dans le cercueil des Inouk.

Les Inouk mènent encore la série de saison entre les deux clubs, trois victoires contre deux, un dernier rendez-vous étant au calendrier dans deux semaines à Granby.



Inouk de Granby

1



Cougars de Sherbrooke

4

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1-**GRA**: #67-Érik Longtin (32) (sans aide) d.n. 02:54
2-SHE: #10-Guillaume Pelletier (27) (#22-Bryan Groleau, #15-Dwayne Bradley-Tessier) 15:10

Punitions:

GRA: #20-Pier-Olivier Marcoux (Coup de bâton) 1:18; SHE: #17-Nicolas Dubé (Obstruction) 3:48; **GRA**: #49-Francis Brunelle (Obstruction sur le gardien de but) 8:18; **GRA**: #10-Émilien Roy (Rudesse) 8:18; SHE: #11-Janick Asselin (Rudesse) 8:18

DEUXIÈME PÉRIODE

3-SHE: #21-Yoan Brassard (2) (#9-Alex Bourbeau, #2-Zachary Borsoi) 03:58
4-SHE: #24-Marc-Étienne Drapeau (5) (#11-Janick Asselin, #14-Shawn Lanoue) 13:00

Punitions:

SHE: #22-Bryan Groleau (Coup de bâton) 9:02; **GRA**: #96-Cody Linteau (Rudesse) 12:36; SHE: #25-François Lapierre (Rudesse) 12:36; **GRA**: #94-Jean-Benoit Beaudry (Donner du genou) 13:43; SHE: #2-Zachary Borsoi (Obstruction) 16:01; **GRA**: #97-Charles Power (Rudesse) 20:00

TROISIÈME PÉRIODE

5-SHE: #17-Nicolas Dubé (11) (#9-Alex Bourbeau) d.n. 19:03

Punitions:

GRA: #97-Charles Power (Conduite antisportive et inconduite et plonger) 3:43; SHE: #2-Zachary Borsoi (Rudesse) 3:43; **GRA**: #44-Samuel Robert (Obstruction) 7:21; SHE: #19-Anthony Nellis (Rudesse) 11:40; SHE: #2-Zachary Borsoi (Rudesse) 12:40; SHE: #4-Antoine Nadeau (Coup de bâton) 14:10; **GRA**: #96-Cody Linteau (Faire un double-éché) 16:44; SHE: #19-Anthony Nellis (Rudesse) 18:27

GARDIENS

GRA: 30-Plouffe (59:27) (P, 18-7-0)
SHE: 29-Jutras (60:00) (G, 3-1-0)

AVANTAGES NUMÉRIQUES **ÉTOILES DU MATCH**
GRA: 0/8 **GRA**: #30-J.-Christophe Plouffe
SHE: 0/6 **SHE**: #29-Joakim Jutras

ASSISTANCE: 453

TIRS AUX BUTS

GRA: 6 — 5 — 6 — 17
SHE: 15 — 19 — 13 — 47

Blessé, Alex Harvey ratera la Coupe du monde de Sotchi

SIMON DROUIN

La Presse

MONTRÉAL — Blessé à une épaule, Alex Harvey ratera la Coupe du monde de Sotchi, présentée de vendredi à dimanche.

Le fondeur de Saint-Ferréol-les-Neiges s'est fait toute une peur en chutant mercredi lors d'un entraînement sur le parcours des prochains Jeux olympiques d'hiver. Il a chuté à grande vitesse lors d'une descente, se disloquant l'épaule.

Sur le coup, Harvey a craint le pire. Incapable de bouger l'épaule, la douleur intense lui laissait croire à une déchirure ou une fracture.

Or des examens subis dans un hôpital local ont permis d'écartier l'hypothèse de ce scénario catastrophe, à trois semaines de l'ouverture des Championnats du monde de Val di Fiemme, où le Québécois défendra son titre au relais sprint.

« C'est bien moins mauvais qu'on pensait », a indiqué hier soir son entraîneur Louis Bouchard, qui est resté au Québec. « À moins d'une mauvaise surprise, je pense que ça va être correct et qu'il aura le temps de récupérer de tout ça. »

Bouchard a parlé à son poulain à quelques reprises au cours de la journée. Celui-ci lui a expliqué les circonstances de l'accident. « C'est une mauvaise chute dans une descente assez corsée, a relaté Bouchard. Il y avait de la neige molle. C'est un peu une malchance. Il est mal tombé et ça a frappé. L'épaule est sortie et est rentrée. »

Après un premier examen sommaire par un médecin de l'équipe américaine, Harvey a passé des radiographies et un examen d'imagerie par résonance magnétique. Le fondeur de 24 ans a pris une photo des résultats pour les transmettre à sa mère, Mireille Belzile, qui est aussi son médecin. Celle-ci a pu se faire

confirmer par un spécialiste qu'une déchirure ou une fracture semblait improbable, a raconté Bouchard.

Harvey devrait être au repos pour au moins quatre ou cinq jours. « On espère que ce sera court, a dit l'entraîneur. Avec la glace et les anti-inflammatoires, il devrait y avoir une très grande amélioration dans les premiers jours. »

Bouchard rejoindra l'équipe dimanche à Zurich. Le groupe participera ensuite à un stage en altitude à Livigno, en Italie. « Alex devrait recommencer à skier sans bâtons et graduellement recommencer à mettre de la pression d'ici une dizaine de jours », a dit le coach.

À Sotchi, Harvey devait disputer trois épreuves: un sprint individuel vendredi, un skiathlon de 15 km samedi et un relais sprint dimanche, où il devait s'allier avec Len Valjas. Devon Kershaw, le partenaire d'Harvey aux derniers Mondiaux d'Oslo, court toujours après sa forme. On ne sait pas s'il remplacera le Québécois à Sotchi dimanche.

	Ski Bromont 7 versants	SUTTON montsutton.com	OWLS HEAD SKI \ GOLF \ VILLÉGIATURE - RESORT
Nombre de pistes ouvertes	40/114	27/60	43/50
Surface	Damée	Granulée, variable	Neige humide
Base	Ferme	Ferme	Humide
Chute de neige en 24 H	0 cm	0 cm	0 cm



Le Canadien ramené sur terre

Cuisante défaite de 5-1 aux mains des Sénateurs

RICHARD LABBÉ

La Presse

KANATA — Il fallait bien que le Canadien revienne sur terre un de ces jours. Hier soir à Kanata, c'est exactement ce qui s'est produit.

Contre des Sénateurs plus énergiques, qui avaient eux aussi disputé un match mardi soir, le Canadien a eu l'air du Canadien d'il y a un an, incapable de s'organiser en attaque, incapable d'égaliser l'intensité des rivaux. Résultat? Une défaite sans appel de 5-1.

En gros, c'est une pénalité douloureuse qui a coulé le Canadien en deuxième période. Le geste qui a tout changé est survenu quand l'attaquant Ryan White a écopé d'un deux minutes pour rudesse, puis d'un autre deux minutes tout de suite après, pour avoir poliment invité l'arbitre à autre chose qu'un souper.

Les Sénateurs n'en demandaient pas tant, et ils ont marqué deux buts pendant que White était assis sur le banc de la honte. Ces deux buts, un premier cette saison pour Daniel Alfredsson, et un premier en carrière pour Mika Zibanejad, le premier choix des Sénateurs en 2011, ont fait 3-1 Ottawa. C'est un peu là que ça s'est joué.

« C'est inacceptable, a résumé

l'entraîneur Michel Therrien après le match. On jouait pourtant un bon match en première période... La punition à (Colby) Armstrong, je l'ai vue cinq fois et je ne comprends pas, mais le quatre minutes à White, c'est inacceptable. »

Quand on a demandé à Therrien si White, qui n'en est pas à ses premiers écarts de conduite cette saison, pourrait être invité prochainement à s'asseoir sur la galerie de presse, le coach a quelque peu hésité. « On va voir », s'est-il contenté de répondre.

On ajoutera que le match s'est aussi décidé devant le filet des Sénateurs, là où Craig Anderson a été assez solide merci, avec quelques arrêts poétiques devant des joueurs montréalais qui n'en revenaient pas. En tout, Anderson a fait face à 27 tirs. À l'autre bout, Peter Budaj, à son premier départ de la saison, a reçu 32 tirs.

Michel Therrien a pointé du doigt le travail des unités spéciales. « Ça n'a pas fonctionné, a-t-il dit. Et ça n'a pas été fort en désavantage numérique. »

Le Canadien va profiter d'une journée de congé aujourd'hui avant de reprendre l'entraînement demain, en vue des affrontements de la fin de semaine, samedi contre Buffalo au Centre Bell, et dimanche contre ces mêmes Sénateurs, aussi au Centre Bell.



PHOTO PATRICK WOODURY, LE DROIT

Pendant que Peter Budaj et Andrei Markov constatent les dégâts, Collin Greening et Jakob Selfverberg célèbrent le but de leur coéquipier Mika Zibanejad, son premier dans la Ligue nationale.

Avant le match, Michel Therrien a fait savoir que le défenseur PK Subban n'allait probablement pas revenir au jeu lors des matchs du week-end, même s'il a retrouvé le club hier à Kanata. « Il n'y a pas de date butoir, on veut voir comment il va progresser », a expliqué l'entraîneur.

TOURNOI NATIONAL PEE-WEE DE WATERLOO

Les Vics BB de Granby arrachent un verdict nul

FERNAND BÉLANGER

fernand.belanger@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Les Vics BB de Granby ont arraché un verdict nul face aux Mineurs de Sherbrooke-Ouest, lors de leur premier match au 39^e Tournoi national pee-wee de Waterloo, hier soir à l'aréna Jacques-Chagnon.

Benjamin Corbeil a créé l'égalité à 57 s de la fin de la partie, avec son deuxième but de la joute, lors d'un jeu de puissance. Il a coupé une passe à la ligne bleue adverse pour filer seul vers le gardien Nathan Sirois qu'il a habilement déjoué avec une très belle feinte.

Jacob Simard et Charles-Étienne Carpentier ont aussi touché la cible pour l'équipe granbyenne.

Le match avait très mal débuté pour les Vics qui ont accordé quatre buts sur six lancers en l'espace de 80 s. L'attaque des deux clubs a été en vedette au premier tiers-temps avec un total de six filets dans un intervalle de 2m21s pour un score de 4-2 après une période de jeu. Les Vics ont rétréci l'écart avec un but en période médiane et leur

travail incessant dans le territoire des Mineurs au troisième engagement a pavé la voie au but égalisateur.

Les Vics BB affronteront le Concorde de Mirabel vendredi et l'Avalanche de Gatineau samedi dans leurs deux autres rencontres du premier tour.

Les Rockies B de Bromont ont concrétisé leur place dans le carré d'as avec deux victoires et une nulle en annulant 2-2 contre le Desjardins (2) de Farnham.

Antoine de Grâce et Gabriel Boily ont touché la cible pour les Rockies.

Xavier Demontigny et Edouard Phoenix ont été les compteurs du Desjardins (2).

Les Voyageurs (1) de Cowansville ont conclu leur tour initial en blanchissant le Desjardins (1) de Farnham 3-0.

Yoann Caza (1-1), Frédéric Bissonnette et Clarence Daunais ont été les marqueurs des Voyageurs qui ont atteint la ronde demi-finale avec deux gains et un revers.

Le Blizzard B de St-Alphonse/



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

Sur cette séquence, l'attaquant Patrick Bernard, des Mineurs, déjoue le cerbère Nicholas Gendron, des Vics, pour le troisième but des siens.

Granby a obtenu une deuxième victoire en autant de sorties en disposant des Aigles de la Montérégie 5-2.

Jordan Robert a brillé avec un tour du chapeau pour le Blizzard. Gabriel Duchesneau (1-1) et David Caron ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Victor Gervais (1-1) et Nicolas Brouillard-Goulet ont fait bouger les cordages pour les Aigles.

Ouverture officielle ce soir

Quatre parties seront à l'horaire ce soir, alors qu'on procédera à

l'ouverture officielle du tournoi, en présence du président d'honneur Yanic Perreault, l'ancien joueur du Canadien de Montréal.

Cette cérémonie sera suivie par la première joute du Quasar CC des Cantons de l'Est, alors qu'il fera face aux Vics de Granby à 19 h 30.

Les Maroons A de Waterloo joueront leur premier match de la compétition contre le Desjardins de Farnham à 16 h 45, le Blizzard de St-Alphonse/Waterloo fera face au Desjardins (1) de Farnham à 17 h 50 et les Maroons B de Waterloo croiseront le fer avec les Aigles de Granby.

Tournoi bantam de Bedford

Au 37^e Tournoi provincial bantam de Bedford, les Rockies B de Bromont ont baissé pavillon 6-2 contre les Chevaliers d'Iberville en lever de rideau de l'événement.

Les Panthères A de Granby ont par ailleurs perdu face aux Forts de Chambly. Quatre parties seront présentées ce soir, dont trois impliquant des équipes de la région.

L'ÉVÉNEMENT

PREUVES À L'APPUI

Dodge Grand Caravan Crew 2013 montrée**



LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES

DODGE GRAND CARAVAN
LA MINI-FOURGONNETTE
LA PLUS CHOISIE AU QUÉBEC
DEPUIS PLUS DE 29 ANS

AUSSI PEU QUE
7,9L /100KM
36 MPG^A
SUR ROUTE

MEILLEUR DE SA CATÉGORIE
283 CH*



DODGE JOURNEY
LE MULTISEGMENT
LE PLUS VENDU
AU PAYS*

DODGE GRAND CARAVAN SE 2013

CHOISISSEZ L'UNE OU L'AUTRE À PARTIR DE:

19 995 \$[±]

LE PRIX COMPREND 8 100 \$⁰ DE REMISE AU COMPTANT POUR LA DODGE GRAND CARAVAN SE ET 2 000 \$⁰ POUR LE DODGE JOURNEY SE, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE

115 \$[±]

AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE
SUR LA CLIMATISATION INCLUS



Dodge Journey SXT 2013 avec équipement optionnel montré**

DODGE JOURNEY SE 2013

AUSSI PEU QUE
7,7L /100KM
37 MPG^A
SUR ROUTE

283 CH*



MEILLEUR CHOIX
SÉCURITÉ* SELON L'IIHS

OU CHOISISSEZ

DODGE GRAND CARAVAN SXT 2013

- Sièges Super Stow 'n Go^{MD} en 2^e rangée avec dossiers rabattables d'un seul geste – exclusifs sur le marché*!
- Porte-bagages de toit Stow 'n Place^{MC} – exclusif dans sa catégorie*!
- Console centrale au plancher avec porte-gobelets
- Glaces à écran solaire foncé

OBTENEZ UN
BON DE 1 000 \$[^]

OBTENEZ UN TAUX DE
FINANCEMENT À L'ACHAT DE
3,99%
JUSQU'À 60 MOIS*

DODGE JOURNEY SXT 2013

- V6 Pentastar^{MC} de 3,6 L à VVT de 283 ch disponible
- Glaces avant à commande monotouche à l'ouverture et la fermeture
- Alarme de sécurité
- Phares antibrouillards
- Rétroviseur à atténuation automatique

DODGE DART
LA VOITURE
LA PLUS ÉVOLUÉE
SUR LE PLAN
TECHNOLOGIQUE*

JEEP GRAND CHEROKEE
LE VUS LE PLUS
RÉCOMPENSÉ
DE L'HISTOIRE*

VOTRE 1^{RE} BONNE AFFAIRE de l'année

du 18 au 31 janv.

VOUS POURRIEZ
GAGNER
LE VÉHICULE
DE VOTRE CHOIX
JUSQU'À CONCURRENCE DE
40 000 \$!

Soyez un des tout premiers à profiter d'offres généreuses en 2013 durant l'événement « VOTRE 1^{RE} BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE » chez votre concessionnaire et courez la chance de gagner le véhicule 2013 de votre choix*!

1. Inscrivez-vous au 1rebonneaffaire.ca pour recevoir votre NIP.
2. Visitez votre concessionnaire participant lors de l'événement pour obtenir votre code secret.
3. Complétez votre participation sur voirvergagner.ca à l'aide de votre NIP et code secret.
4. Bonne chance!

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.

17 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.



RAM



SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

